

RUES

MARQUETTE, Rue

Toponymie & plans



archives
municipales

VOUS NOUS OBLIGERIEZ EN NOUS RETOURNANT

LE DOSSIER DANS LE PLUS BREF DÉLAI.

CE DOSSIER
CONTIENT
DES DOCUMENTS
ORIGINAUX.

ILS SONT CONSERVÉS DANS
LE FONDS DU SERVICE DU
GREFFE (VM6)

Rue MARQUETTE

Rue MARQUETTE

Ci-devant: rue Seaton

" " : rue Champlain

Voir aussi: Marquette, rue

RUES

Dénomination

Archives

Collectifs

MARQUETTE, rue

Ainsi appelée le 4 avril 1899 en mémoire du Père Jacques Marquette, jésuite, missionnaire au Canada; découvreur du Mississippi avec Louis Jolliet en 1673.

Naquit à Laon, dans l'Aisne, le 10 juin 1637 et mourut le 16 mai 1675 près d'une petite rivière qui a gardé son nom dans l'état du Michigan.

---- Abrégé descriptif ----

La rue Marquette s'étend de la rue du Parc La Fontaine, ci-devant rue Rachel, jusqu'à la rue Saint-Grégoire et de la rue des Carrières jusqu'au chemin de la Côte-Saint-Michel.

Anciennement, la rue Marquette était connue sous les désignations ci-après:

1 - Rue Seaton

Entre la rue Rachel et un point situé au nord de l'avenue Laurier cette voie fut appelée tout d'abord rue Seaton.

Le 4 avril 1899, on substituait le nom de Marquette à celui de Seaton. Cette modification devait sans doute couvrir la rue Seaton dans toute son étendue, c'est-à-dire depuis l'avenue Mont-Royal jusqu'au nord de l'avenue Laurier.

Or le fait de lire à la résolution le nom de Rachel au lieu de Mont-Royal, donne tout à penser qu'il y eut erreur cléricale dans la transcription de cette décision du Conseil municipal.

2 - Rue Champlain

Le 3 avril 1911 la Compagnie Ross Realty cédait à la ville, sous le nom de rue De Champlain, la portion de cette voie comprise entre les rues Drucourt et Bélanger.

Le 29 mai 1911, par décision des autorités municipales, le nom de Marquette était substitué à celui de Champlain.

Rue MARQUETTE

Ainsi appelée le 4 avril 1899, en mémoire du Père Jacques Marquette, jésuite, missionnaire au Canada; découvreur du Mississippi avec Louis Jolliet en 1673.

Il naquit à Laon, dans l'Aisne, le 10 juin 1637 et mourut le 16 mai 1675 près d'une petite rivière qui a gardé son nom dans l'état du Michigan.

--- Abrégé descriptif ---

La rue Marquette s'étend de la rue du Parc-La Fontaine jusqu'à la rue Saint-Grégoire et de la rue des Carrières jusqu'au chemin de la Côte-Saint-Michel.

entre autres dans l'histoire, entre Launoy et Steezy

Anciennement, la rue Marquette était connue sous les dénominations ci-après:

1 - Rue Seaton

Entre la rue Rachel et un point situé au nord de l'avenue Laurier, cette voie fut appelée tout d'abord rue Seaton.

Le 4 avril 1899, on substituait le nom de Marquette à celui de Seaton. Cette modification devait sans doute couvrir la rue Seaton dans toute son étendue, c'est-à-dire depuis l'avenue Mont-Royal jusqu'à un point situé au nord de l'avenue Laurier.

Or le fait de lire à la résolution le nom de Rachel au lieu de Mont-Royal, donne tout à penser qu'il y eut erreur cléricale dans la transcription de cette décision du Conseil municipal.

2 - Rue Champlain

Le 3 avril 1911, la Compagnie Ross Realty céda à la ville, sous le nom de rue Champlain, la portion de cette voie comprise entre les rues Drucourt et Bélanger. Le 29 mai 1911, par décision des autorités municipales, le nom de Marquette était substitué à celui de Champlain.

JACQUES MARQUETTE - Orthographe du nom

Extrait: Bulletin des Recherches Historiques, année 1902, p. 40

"MARQUETTE - En 1621, M. Gabriel Richard, missionnaire de Détroit, parcourant les bords du lac Michigan fut conduit par les Sauvages à l'endroit où fut d'abord enterré le découvreur du Mississippi. Il y éleva une croix de bois, sur laquelle il grava l'inscription suivante:

FR JH MARQUET
Died here 9th May, 1675.

"Nous avons vu dans les registres de la paroisse de Boucherville l'autographe du célèbre Jésuite. Il signe "Jacques Marquette" de la Compagnie de Jésus."

ARCHIVES MUNICIPALES
MONTREAL

MUNICIPAL ARCHIVES

25-8-1949

MARQUETTE, rue		Date	16 juin 1888
Cession par John William Dawson-Succ. de William Edmond Logan à la Cité de Montréal			1888 (année)
		No	168
Sujet	Lots nos: 1-2, 218A, etc., Village St-Jean Baptiste		
	rues: Rachel, Panet, Marie-Anne, Garnier, Fabre, Marquette.		
Prix			
En Vigueur			
Durée		Notaire	O. Marin
Expiration		Rép. No.	10,197
Remarques			
4-2-328			

MARQUE
Marché
Sujet
Prix
En Vigueur
Durée
Expiration
Remarque
4-2-328

No 1888
168



No

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES FINANCES

CABINET DU DIRECTEUR — ARCHIVES

ACTES ET CONTRATS

4-2-354 (03-71)

Nature C E S S I O N

Entre—Par John William Dawson - succ. de William Edmond Logan

Et—A la Cité de Montréal

Re:— lots nos: 1-2, 218A, etc. Village St-Jean Baptiste

rues: Rachel, Panet, Marie-Anne, Garnier, Fabre, Marquette

Notaire O. Marin

Répertoire No 10,197

Date de l'acte 16 juin

~~x75~~ 1888

Remarques : —



On this sixteenth day of the month of June in the year eighteen hundred and eighty-eight.

Before Onesime Mazin, the undersigned notary public in and for the Province of Quebec, residing in the city and district of Montreal:

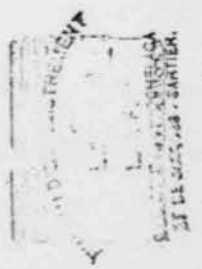
Appeared:

John William Dawson, L.S., D.C.M.P., Principal of McGill College, and George Robert Grant, Esquire, gentleman, both of the said city of Montreal and herein acting in their quality and capacity as being the sole surviving testamentary executors and trustees of the late Sir William Edmund Logan, in his life time of the said city of Montreal, geologist, under his last will and testament made before witnesses on the fifteenth day of January eighteen hundred and seventy-four and duly recorded and probated in the Superior Court for the district of Montreal on the fourteenth day of July eighteen hundred and seventy-five, the said John W. Dawson herein represented by the said G. R. Grant his attorney, executed before J. S. Hunter, notary, on the twenty seventh day of August eighteen hundred and seventy-five.

under power of attorney
Om

And "The City of Montreal," a body politic duly incorporated, and having its office and principal place of business at the City Hall, in the Eastward of the said city, herein represented and acting by His Worship, the Mayor of the said city, the Honorable John J. C. Abbott, of the said city of Montreal.

Which said parties hereto of the first part, in their quality and capacity, did and do hereby cede, transfer and assign, forever, with warranty against all troubles, hypothecs and causes of trouble, to "The City of Montreal" aforesaid, accepting thereof by his Worship the Mayor, the following strips of land, for the opening and continuation of Rachel street, Mary Ann street, Panel street, Durham street, Lyndham street and Seaton street, in the St. Jean Baptiste ward of the said city of Montreal, to wit:



1. For the opening and continuation of Rachel street: four lots of land bearing numbers two hundred and eighteen (C), two hundred and eighteen (C), two hundred and forty-two (C), 218A, 218C, & 243, of the city of Montreal.

118



known and designated as number two hundred and ~~and~~ eighteen B. (218 B) of the subdivision of said number one (1) of the official plan and book of reference of the incorporated village of St. Jean Baptiste, said part of lot bearing being bounded to the south-east by a piece of land left for the said street, to the north-west by the residue of said lot N^o 218 B. or the north-west line of said Mary Ann street, on the north-east side by lots N^o 267, 267 A, 278 and the following up to N^o 282, 269 A and 270, and on the south-west side by lots N^o 167, 167 A, 189 and the following numbers up to N^o 209, 209 A, and 218 of the said subdivision.

numbers —

6. For the opening or continuation of Seaton street: a strip of land, sixty feet wide by eight-hundred and sixty feet deep, forming the south-east part or portion of the lot of land bearing number three hundred and twenty-eight B. (328 B) of the subdivision of said number one (1) of the official plan and book of reference of the said village of St. Jean Baptiste, said part of lot bounded to the south-east by a piece of land left for the said street, to the north-west by the residue of said lot N^o 328 B or the north-west line of said Mary Ann street, on the north-east side by lots N^o 381, 390 A, 391 and the following numbers up to N^o 411, 432 A and 433, and the south-west side by lots N^o 277, 277 A, 278 and the following numbers up to N^o 269 A, and 278, as the said several streets are shown and marked lined red on the plan thereof which will remain in force after being signed by the said parties hereto and by the undersigned notary re varetur.

The said lots and strips of land are ceded with all their murres and appurtenances in the state and condition in which the whole is now to be found, free and clear of all encumbrances, hypothecs and other charges, and with the understanding that the said pieces of land shall never be used for any other purpose than as public streets and shall be designated by the above names, or by any other that the Corporation of the said City shall deem convenient to give to those streets.

The lots of land hereby ceded belong to the estate of the said late W. E. Logan by good and sufficient titles, as follows, to wit: by his last will and testament.

executed at the town of Falkirk, in Scotland, on the seventh day of October eighteen hundred and thirty seven, the late William Logan did give and bequeath to his son James Logan, one farm near the city of Montreal, of which the above lots of land form part, but in case the said James Logan should die without lawful issue, the said property to revert to his heirs.

The said James Logan died unmarried, at Montreal, on or about the sixteenth day of September eighteen hundred and sixty five, by reason of which the said immovable property devolved upon the heirs of the said William Logan, to wit: Elizabeth Logan, Agnes Marshall Logan, Margaret Logan, Robert Logan and the said Sir W. C. Logan.

By deed of sale and conveyance executed before J. D. Hunter, notary, on the twenty fourth day of March eighteen hundred and sixty six, duly registered in the registry office of the registration division of Montreal on the twenty ninth day of May following under N^o 44,774, the said Ladies Elizabeth Logan, Agnes Marshall Logan and Margaret Logan did give and grant to their Brothers the said Robert Logan and Sir W. C. Logan, all their shares, titles and interest in the estate of their said late father William Logan and specially in the above mentioned farm.

By his last will and testaments made at London, in England, on the seventh day of August eighteen hundred and sixty seven, and duly proved in the Superior Court for the said district of Montreal on the twenty fourth day of November eighteen hundred and seventy three and duly registered, the said Robert Logan did give and bequeath all his estate and property in the said estate of his late father, William Logan, to his brother, the said William C. Logan, now deceased, who, by his will and executors appointed, the said executors and trustees, with power to sell and conveyance and dispose of his property.

The said lots of land are held under the tenure of free alow-tenure, free and clear of all seigniorial rights and dues, the same having been committed under a deed of commutation passed before

The present cession has thus been made to and accepted by the Corporation of the said city of Montreal for the purpose of opening or continuing said Archie, Mary Lane, Paré, Durham, Bydenham and Sicotte Streets, as shown on the said plan and on the absolute condition that the said City of Montreal shall not be bound to make any kind of works on the said streets until such time as they shall deem it advisable.

To have and to hold, use and enjoy the above said described, and ceded lots of and parts of lots of land by the said "City of Montreal" as their own property forever in virtue of these presents and to enter upon and take possession thereof forthwith.

These presents have been accepted by the said city of Montreal in conformity with a resolution of its City-Council passed at a meeting held on the twenty first day of May last adopted at a report of its Road Committee of the sixteenth day of the same month, a copy whereof shall remain hereunto annexed - signed by the undersigned notary in vauclur.

The City shall pay the costs of these presents and of their registration. Done and passed at the said city of Montreal, on the day, month and year first above written, under number ten thousand one hundred and ninety seven of the original deeds of the said undersigned notary. And these presents being first duly read to the said parties hereto, they have signed the same and Charles Duchesnoy of the said city of Montreal, the clerk of said City, has countersigned the same and affixed thereto the seal of the corporation of the said city in presence of the said Notary who did also sign.

(Signed) "J. P. Guert Exor. Admte"
"J. J. C. Abbott Mayor"
(L.S) "Chs. Duchesnoy City Clerk"
"O. Marin N. P."

I am copy of the original being remaining of record in the office of the undersigned notary. Two marginal notes inserted in good form and so on so shall be

O. Marin
Notary

11th Fe. 1858

Cross on

is the continuation of Bank another tract

by

John W. Simpson C. L. D.

and S. P. G. G. G. G.

for estate of Dr. C. L. G. G.

to

The City of Montreal

1858

26289 P. 155
Montreal 1858
H. G. G. G.

O. Mason N. P.

MARQUETTE, rue

1899 - 4 avril

Pièces originales de la documentation
relative au changement du nom de la rue
Seaton en celui de rue Marquette:

Voir: 1899 - Année

1

RUES

Dénomination

Archives

Collectifs

RUES CEDEES

- BEAUBIEN, RUE
De Garnier à De Lorimier
- BELANGER, RUE
Ouest de Marquette à Est de Chabot.
- CHAMPLAIN, RUE -Ci-après: rue Marquette
De Drucourt à Bélanger
- COMTE, RUE -Ci-après: Bellechasse.
De Papineau à De Lorimier
- FABRE, RUE
De Ryan -Drucourt- à 250' env. St-Zotique.
- DE FLEURIMONT, RUE
De Papineau à Shaw -Cartier-
- ROSSLAND, RUE -Ci-après: rue Chabot.
De des Carrières à Bélanger
- RYAN, RUE -Ci-après: Drucourt
De Garnier à Champlain -Marquette-
- SHAW, RUE -Ci-après: rue Cartier
Du sud de Beaubien à Bélanger
- ST-ZOTIQUE, RUE
De Garnier à De Lorimier.

*Leeson, rue
Entre rue des Carrières
et un pont situé
au nord de St-Zotique.*

Cession des rues sus-dites par la Ross Realty Co.,
ainsi que par M. J.-E. Molson. Les rues mentionnées ci-des-
sous ont aussi été offertes mais refusées pour certains
motifs:

- GARNIER, RUE De la rue Ryan -Drucourt- jusqu'au nord de
la rue St-Zotique.
- DE LORIMIER, RUE. Du Chemin de la Côte de la Visitation
-ci-après rue des Carrières- jusqu'au nord de
la rue St-Zotique.
- MARQUETTE, RUE. De la rue Des Carrières jusqu'à la rue
Ryan ci-après Drucourt.
- PAPINEAU, RUE De la rue Des Carrières à la rue Bélanger.

Archives Municipales de Montreal

Si vous vous dépos-
sez de ce document
veuillez en prévenir
sans retard.

L'ARCHIVISTE

If you give away this
document, please ad-
vise, without delay
the

ARCHIVIST

Re ^{rué marquette} Claton

assessed value

#115.608

assessed value of signers

43.870

Montreal le Mars 1903

Nous Soussignés Propriétaires de la rue
 Seaton, ^{vous} demandons par les présentes, de
 bien vouloir changer le nom de notre Rue
 en celui de "Marguerite". Tel qu'il apparaît
 dans l'Almanach des adresses, et aussi tel
 qu'il était il y a 3 ans, pour concordance avec
 le même nom, tel qu'il existe dans le quartier
 St Denis de sorte que la même rue n'aura
 pas 2 noms différents. Et ne cessons
 de Prier

Benoit Malo	65	Seaton	2700
Joseph Durand	61	"	2300
Joseph Rucette	59	"	800
George Samarre	37	"	5000
Olympe Giroux	31	"	1400 900
Charles Albert	28	"	
Urcan Beaudry	45 ^A	"	1000
Antoine Berardo	53 ^A	"	3000
Gideon Alrochers	6	"	2000
L. Orlin Groleb	32	"	800
Caliste Dugas	40	"	500
Joseph Potvin	46	"	1200
			<u>21700</u>

Elie Laplume	67 ^a	Seaton ²¹⁷⁰⁰ ₁₀₀₀
Alexis Larive	125	" 3000
Edmond Deland	145	2800
Stéphane Rochon	58	" 2000
Césaire Lafrenière	72	" 2000
Roch Potel	96	" 1780
Honore Corbeil	102	" 2800
Oscar Leveillé dit LaHaye	33	" 1200
Joseph LeCompte	153	" 2040
J Mayer rue St Corbeil	108	" 2400
Leomundus Savarduse		1150
Alcide Lapointe	183	" 600
Joseph Rochon	3	Seaton
Adelard Chausse	2	
Edmond Bourcier	43	" 1100
		45.870

Ratepayers asking
that name of
"Platau" sh. be
changed to "Marquette"

Presented to Council 9 Mar 1903
Présenté au Conseil

Referred to Special
Renvoyé à

= Seaton = insoluble

Rachel . 664	Habren Brausseau	1-218	2000
6	Gedeon Deroches	1-249	500
32	do		1500
32	Cecilia Dorlet ep F. M. Hebert	1-251	1600
140	Ch. O. Dorlet	1-252	800
14	Caliste Dugas	1-213	800
1 lot	Jos Patin	1-214	1200
58	La Rome	1-215	380
62	Delphis Rochon	1-216	2000
66	Lue to Lataud	1-217	2300
70	do	1-218	2100
72a	do		2100
78a	Leone Lapremiere	1-260	1000
82	do	1-261	1000
86	Martin Mc Donough	1-262	1000
1 lot	L'Institution Catholique des Sourd-Muets Pte 2.	1-263	1600
96	Rock Patel	1-264	380
100	do	1-265	1400
108	Stonre Chuil	1-266 267	2800
110	Joseph Mayer. Nun. { Hyg. Chuil }	1-268	1200
marceline.	do	1-269	1200
16 lots	Frs & Daret		600
1 lot. Mt Royal.	Le Dept Lacombe	1-287	1300
1 "	Dominion Transport Co.	1-304 a 314	3520
1 "	do	1-328	390
1 "	Hor Papineau et al	1-329	400
185	Hor Lanedue	1-339-	450
lot	Alcidas Lapote		600
173	La C de Formanceur		440
153	Jos Simard		900
lot	do.		2120
	Jeana Belair ep J		1600
	Jos Becompte		440
	do	1-348	440
	Edouard Ferland	- 349/50	2800
			<u>44420</u>

= Seaton = *in Jean Blé*

\$ 44490

137	Alex Primard	1-351	1840
1 lot	Rector Larivée	1-353	440
175.	do	352	2600
1 lot: Marcelline	Ch ^e Cushing	1-371	400
1 lot "	La Maison de Simma	1-381	400
	culu conceptum de M.		
71	Pomela Chevalier		4000
	ep Hermi. Chabot		
67	Elu Laplume	1-393	1000
65 B.	Basile Malo		2700
63	M Durand.		2300
59	M Racette		800
57	Philippa de Demaris		2000
53a	Antoine Berardo et ux		3000
51	Olympe Giroux		900
49	Francisco Piperno et ux.		900
45a	Oscar Beaudry	1-400	1000
43	Edouard Bourdon	1-405	1100
41	Antoine Godois	1-406 & 407	3500
33	Oct. Genevieve de La Haie		1200
31	Olympe Giroux		1200
29	Joséph Lamarre		5000
19	Celina Turcotte ep		
	Narcisse (Baldue)		1800
3.	Jos Beaudoin	1- ⁴³³ 434	4200

\$ 86700

Seaton — in St Denis M^e

1 lot M ^e Royal.	Rusan Dardon	- 339-341	375
5 lots	J. D. Vallier	" 372 & 376.	220 1350
5 -	do	" 377-381	260 1500
10 -	Flanc Conche Rochon	" 382 à 391.	211 2900
6 lots	Lep ^r Ed de Jean	" 392 à 397	290 1740
4 "	Inesime do		

\$ 95765

= Sealer =

insideries.

1 lot Sifford	Wm J Lewis	339-410		260
	Ent W E Logan	" 419		125
28 lots	do	" 448-475	150	4200
Laure Ave.	do	" 484		100
-	do	" 493		100
4 lots	do	497. a 500.		400
	do	501 a 504		375
Laurel	do	509		100
do	do	519		100
28 lots	do	" 529 a 556	150	4200
Sifford	do			125
	Lejeune de Jean & } Onésime do }			260
3 lots	S. D. Vallières	" 605 a 607	320	960
24 -	do	" 608 a 631	300	7200
3 -	do	632 a 634	320	960
1 lot	Wm J Lewis	" 665.		375
				<u>115605</u>

Marguerite rue

E X T R A C T

from the minutes of the Council of the City of Montreal, held on the 4th of April 1899.

The order of the day being read to consider a report from the Road Committee, to change the names of certain streets in the City of Montreal, the following report was brought up and read:

THE ROAD COMMITTEE

Respectfully report:

That it has duly considered the question of changing the names of certain streets in the City of Montreal, as a great number of them appear more than once throughout the City.

Therefore your Committee recommends that the names of the following streets be changed and that three (3) months notice as required by resolution of Council be noted from this date:

ST-DENIS WARD

ST-FRANCOIS-XAVIER	to	PRENOUVEAU
ST-LOUIS	to	AVENUE LAURIER
LACROIX	to	LAMORICIERE
ST-AMABLE	to	GARNEAU
ST-IGNACE	to	BOUCHER
ST-MICHEL	to	BIBAUD
ST-GEORGE	to	VERMETTE
PERREAULT	to	BIENVILLE
ST-ETIENNE	to	PONTIAC
PANET from Rachel to Côte St-Louis Road	to	CARDINAL
DURHAM from Rachel to Côte St-Louis Road	to	GARNIER
SYDENHAM	to	FABRE
SEATON	to	MARQUETTE
RUELLE BOYER	to	RUELLE VOYER
CHAMPLAIN from Mt-Royal to Carrière street	to	BREBOEUF (sic)

ST. ANN'S WARD

DUPRE Lane to O'CONNELL ST.

ST-JEAN-BAPTISTE WARD

CARRE CHERRIER to CARRE VALLIÈRES

The whole respectfully submitted,

Committee Room,
City Hall,
Montreal, November 15, 1898

(Signed) Jos. Brunet,
" P. Wilson,
" L. Ouimet, fils,
" H. Dupré

On motion of Alderman Brunet
Seconded by Alderman Turner, it was

RESOLVED: That the said report be amended by striking out the words Dupré Lane to O'Connell Street and adding thereto the words: "St. Mary's ward, Nonancourt St., to Lalonde avenue" and that so amended said report be adopted.

ARCHIVES MUNICIPALES
MONTREAL

MUNICIPAL ARCHIVES

517-9-47

Marquette rue

City Surveyor's Office

Montreal 12th March 1903

John R. Barlow, Esq.,
City Surveyor

Dear Sir,

I beg to report as follows on attached petition from the Committee on Street Names:

GILFORD STREET:

This street was first opened on the lands of the Messrs Boyer. (now Boyer Estate).

Its original name was Guibord, which name was given to the street by the Messrs Boyer.

Later on, for reasons which it would probably be hard to explain, the residents of the locality got into the habit of calling it Gilford.

This street, on the plans of the land of the Estate Boyer still bears the name of Guibord.

When Goad made the plan of La Côte St-Louis he adopted the name of Gilford.

The official plans and documents call this street Gilford.

BOUCHER STREET:

The former name of this street was Saint-Ignace, which it had borne from the beginning.

After the annexation of La Côte St-Louis - now St-Denis ward - the Corporation of Montreal changed the name of Saint-Ignace to Boucher. (See Road Committee report no. 67 for the year 1898).

The reason for this change was that a street in St Mary ward was also called St-Ignace.

DURHAM, SYDENHAM & SEATON STREETS:

These streets are the prolongation, through Saint-Jean-Baptiste and Saint-Denis wards of three streets which were opened through St Mary ward about the year 1842 on the lands of Mr. Logan.

By a resolution of Council adopted on the 4th of April 1899, the names: Durham, Sydenham and Seaton were changed respectively to Garnier, Fabre and Marquette from Rachel Street to Cote-Saint-Louis Road, which name they bear to this day. (See Road Committee Report No. 67 for the year 1899).

These streets do not extend beyond Cote-St-Louis

Road.

Yours truly,

(Signed) Jos. Charlebois,

Chief Draughtsman,
Road Dept.

Examined,

(Signed) John Barlow,
City Surveyor

L'original de ce rapport est
annexé au dossier ci-après:

Gilford, rue

NOIS DE RUES

Archives

Collectifs

Dossiers

MARQUETTE, rue		Date 13 juin 1905
Cession - Sir W.E. Logan & al		No 1905 (année) 165
Objet	Lot no. 339-500 A, Village de la Côte St-Louis,	
Prix		
En Vigueur		
Durée	Notaire V. Morin	
Expiration	Rép. No. 7,913	
Remarques		
(4.2.328)		

MARQUETT
Borderes
Sujet
Prix
En Vigueur
Durée
Expiration
Remarques
(4.2.328)



No. 1905
165

No.

VILLE DE MONTRÉAL

SERVICE DES FINANCES

BUREAU CENTRAL DE COMPTABILITÉ — ARCHIVES

ACTES ET CONTRATS

[4-2-384]

Nature C E S S I O N

Entre—Par Sir W.E. Logan

Et—A la Cité de Montréal

Re:— Lot no. 339-500 a, Village de la Côte St-Louis,
rue Marquette

Notaire V. Morin

Répertoire No. 7,913

Date de l'acte 13 juin

19 05

Remarques :—

No. 7913.

13th June 1890.

CESSION
for the continuation of
Marquette street

BY

The estate of the late

Sir W.E. LOGAN

TO

THE CITY OF MONTREAL.

1st copy

54
On this thirteenth day of the
month of June, in the year nineteen hundred
and five.

Before VICTOR MORIN, the under-
signed notary public for the province of
quebec, in Canada, residing and practising
in the city of Montreal, in the said
province;

A P P E A R E D:

ALEXANDER STEWART, Esq, residing in
the city of London, England, hereinacting
in his capacity of sole surviving testa-
mentary executor and trustee of the

estate of the late Sir William Edmund Logan, in his
lifetime of the said city of Montreal, geologist,
appointed in conformity with his last will and tes-
tament made before witnesses, on the fifteenth day
of January eighteen hundred and seventy-four, duly
probated and recorded in the Superior Court at Montreal
on the fourteenth day of July eighteen hundred and
seventy-five; the said A. Stewart herein represented and
acting by Mr. James Williamson, of the said city of
Montreal, warehouseman, under a power of attorney exe-
cuted at London aforesaid, in presence of a witness, on
the sixteenth of November eighteen hundred and eighty-
eight, and deposited amongst the minutes of E.G. Simard,
notary, by deed of deposit bearing date the first of
December eighteen hundred and eighty-eight; registered
in the registry office for the counties of Hochélağa
and Jacques-Cartier under the No. 27,988-

PARTY HERETO OF THE FIRST PART;

And "The City of Montreal", a body politic
and corporate, having its office and principal place
of business at the City Hall, in the East ward of the
said city, herein represented and acting by His wor-
ship the Mayor of the said city, Mr. Hormisdas Laporte,
wholesale grocer, residing in the said City of
Montreal,

AG A ET DE JACQUES-CARTIER

Je soussigné, certifie que le présent document a été
de Bureau au Bureau des Contes Pêche
minutes de l'acte de cession
dans le mois de Juin 1890. Folio 165 et sous le numéro 27988-1

165
Régistrateur.



Montreal,

PARTY HERETO OF THE SECOND PART.

Which parties hereto of the first part, in their said capacity, have acknowledged to have ceded, as by these presents they do cede, assign and transfer, with legal warranty, unto The City of Montreal aforesaid, accepting thereof, the following strip of land for the opening of Marquette street, from Mount-Royal Avenue to Gilford street, in the St-Denis ward of the said city, to wit:

A strip of land forming part of the lot bearing the letter A of the subdivision of the lot number five hundred of the subdivision of the lot number three hundred and thirty-nine (No. 339-500 A) of the official plan and book of reference of the village of Cote St-Louis, in the county of Hochelaga, containing sixty feet in width by the depth which may be found therein between the north-west side line of Mount-Royal Avenue which bounds it to the south-east, to the south-east-side line of Gilford street, which bounds it to the north-west, and bounded on the north-east side by lots numbers five hundred and ninety-five, six hundred and four A, six hundred and five, six hundred and six, six hundred and seven, six hundred and eight, six hundred and nine, six hundred and ten, six hundred and eleven, six hundred and twelve, six hundred and thirteen, six hundred and fourteen, six hundred and fifteen, six hundred and sixteen, six hundred and seventeen, six hundred and eighteen, six hundred and nineteen, six hundred and twenty, six hundred and twenty-one, six hundred and twenty-two, six hundred and twenty-three, six hundred and twenty-four, six hundred and twenty-five, six hundred and twenty-six, six hundred and twenty-seven, six hundred and twenty-eight, six hundred and twenty-nine, six hundred and thirty, six hundred and thirty-one, six hundred and thirty-two, six hundred and thirty-three, six hundred and thirty-four,

six

six hundred and sixty-four A and ~~sixty~~ hundred and sixty-five of the subdivision of the said lot number three hundred and thirty-nine, and to the south-west by lots numbers three hundred and forty-one, three hundred and forty-one A, three hundred and twelve, three hundred and thirteen, three hundred and fourteen, three hundred and fifteen, three hundred and sixteen, three hundred and seventeen, three hundred and eighteen, three hundred and nineteen, three hundred and twenty, three hundred and twenty-one, three hundred and twenty-two, three hundred and twenty-three, three hundred and twenty-four, three hundred and twenty-five, three hundred and twenty-six, three hundred and twenty-seven, three hundred and twenty-eight, three hundred and twenty-nine, three hundred and thirty, three hundred and thirty-one, three hundred and thirty-two, three hundred and thirty-three, three hundred and thirty-four, three hundred and thirty-five, three hundred and thirty-six, three hundred and thirty-seven, three hundred and thirty-eight, three hundred and ninety-nine, four hundred, four hundred and one, four hundred and one A, and four hundred and ten of the official subdivision of the said lot number three hundred and thirty-nine, the whole as shown on a plan thereof made by John B. Balow, City-Surveyor, dated the eighteenth day of May nineteen hundred and three, a certified copy of which plan shall remain hereunto annexed signed by the parties hereto and by the undersigned notary ne varietur.

The strip of land hereby ceded belongs to the estate of the said late Sir William E. Logan by good and sufficient title as follows, to wit: By his last will and testament executed at the town of Falkirk, in Scotland, on the seventh day of October eighteen hundred and thirty-seven, the late William Logan gave and bequeathed to his son, James Logan, a farm near
the

the city of Montreal of which the said strip of land her
hereby ceded forms part, said farm to revert, should the
said James Logan die without lawful issue, to the heirs
of the said William Logan.

The said James Logan died at the said city
of Montreal, unmarried, on or about the sixteenth day of
September eighteen hundred and sixty-five; therefore the
said farm devolved upon the heirs of the said William
Logan, to wit: Elizabeth Logan, Agnes Marshall Logan,
Margaret Logan, Hart Logan and the said Sir William E.
Logan.

By deed of sale and conveyance executed before
J.S.Hunter, notary at Montreal, on the twenty-fourth day
of March eighteen hundred and sixty-six, registered in
the registry office of Montreal, on the twenty-ninth day
of May following, under the No. 44,274, the said Dame Eli-
zabeth Logan, Agnes Marshall Logan and Margaret Logan
gave and granted to their brothers, the said Hart Logan
and Sir William E. Logan, all their shares, titles and
interest in the estate of their father, the said late
William Logan, and specially in the above mentioned farm.

By his last will and testament made at London,
in England, on the seventh day of August eighteen hundred
and sixty-seven, duly proved and recorded in the Superior
Court at Montreal, on the twenty-fourth day of November
eighteen hundred and seventy-three, and duly registered,
the said Hart Logan gave and bequeathed to the said Sir
William E. Logan his share in the estate of his father,
the said late William Logan; by his will above mentioned,
the said Sir William E. Logan had appointed as his execu-
tors and trustees, with power to sell and otherwise
alienate and dispose of his property, several executors
and trustees amongst whom was the said Alexander Stewart,
who is the sole survivor of them as he presently affirms.

The said strip of land is held under the tenure
of franc alleu roturier, free and clear of all seignio-
rial rights and dues, the same having been commuted by

deed

deed of commutation passed before P.Lacombe and his colleague, notaries at Montreal, on the twelfth day of April eighteen hundred and forty.

To have and to hold, use and enjoy the said strip of land or portion of street hereinabove ceded unto The City of Montreal aforesaid, with immediate possession, for the opening of Marquette street between Mount Royal Avenue and Gilford street, in the said St-Lenis ward.

The present cession is thus made gratuitously by the said parties of the first part on condition that The City of Montreal aforesaid shall use the said ceded strip of land for the purpose above mentioned, the said city being however bound to make improvements or works in the said street only inasmuch and when it shall deem proper.

This cession is made in conformity with a resolution adopted at a meeting of the council of the said city held on the eighteenth day of May nineteen hundred and three, adopting a report of the Road Committee of the said council bearing date the fourteenth day of May nineteen hundred and three, ratified by another resolution adopted at a meeting of the said council held on the tenth day of August following, certified copies of which resolutions and report shall remain hereunto annexed signed by the undersigned notary ne varientur.

The City of Montreal aforesaid shall pay the costs of these presents and of a copy thereof for the said parties of the first part.

Thus done and passed at the said city of Montreal, on the day, month and year hereinabove firstly written, under the number seven thousand nine hundred and thirteen of the repertory of the notarial deeds of Me VICTOR MORIN, the undersigned notary;

And after due reading, the said parties hereto have signed these presents, and Mr. René Bauset,

residing

residing in the said city, the assistant city-clerk;
has countersigned the same and has affixed thereto the
seal of the Corporation of the said city, the whole in
the presence of the said notary who has also signed.

(Signed) "Jas Williamson"

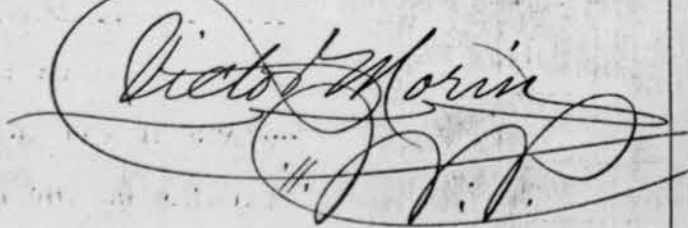
" H. Laporte
Mayor"

(L.S.)

" René Bauset
asst City Clerk"

" VICTOR MORIN, N.P."

True copy of the original hereof remaining
of record in the office of the undersigned notary. Seven
letters struck off are null and void.



No 14902

~~1927 269~~

Presente a 2 h 5 m
pour le 30 Juic
1905

par
Notaire J. Racette

LOGAN, Sir William Edmund, Exe. Test. Alexander Stewart

Date 1^{er} septembre 1906

Cession à la Cité

1906 (année)

No 262-1

Sujet	Lot no. 339-500 A, Village de la Côte St-Louis, rue Gilford
Prix	
En Vigueur	
Durée	Notaire V. Morin
Expiration	Rép. No. 8,639

Remarques

(4-2-328)

1906
No. 262-1



VILLE DE MONTRÉAL

SERVICE DES FINANCES

BUREAU CENTRAL DE COMPTABILITÉ — ARCHIVES

ACTES ET CONTRATS

[4-2-354]

Nature C E S S I O N

Entre—Par W.E. Logan

Et—A la Cité de Montréal

Re:— Lot no. 339-500A, Village de la Côte St-Louis,
Rue Gilford

Notaire V. Morin

Répertoire No. 8,639

Date de l'acte 18 septembre

19 06

Remarques :—

No.

18 SEPTEMBER 18906

C E S S I O N

for the continuation of
MARQUETTE Street

BY

The Estate of the late

Sir W. E. L O G A N

TO

THE CITY OF MONTREAL

L.P. 1st Copy

On this eighteenth day
of the month of September, in the year of
Our Lord nineteen hundred and six.

Before Me VICTOR MORIN,
the undersigned notary public for the Pro-
vince of Quebec, in Canada, residing and
practising in the city of Montreal, in the
said province.

CAME AND APPEARED:

ALEXANDER STEWART, Esq., re-
siding in the city of London, England, here-
in acting in his capacity of sole surviving
testamentary executor and trustee of the es-
tate of the late Sir William Edmund Logan,

in his lifetime of the said city of Montreal, geologist,
appointed in conformity with his last will and testament
made before witnesses, on the fifteenth day of January
eighteen hundred and seventy-four, duly probated and
recorded in the Superior Court at Montreal, on the four-
teenth day of July eighteen hundred and seventy-five;
the said A. STEWART herein represented and acting by Mr
James Williamson, of the said city of Montreal, ware-
houseman, under a power of attorney executed at London
aforesaid, in presence of a witness, on the sixteenth of
November eighteen hundred and eighty-eight, and deposit-
ed amongst the minutes of E. G. Simard, notary, by deed
of deposit bearing date the first of December eighteen
hundred and eighty-eight, registered in the registry
office for the counties of Hochelaga and Jacques-Car-
tier under the No. 27,988;

PARTY HERETO OF THE FIRST PART;

And "THE CITY OF MONTREAL", a body politic
and corporate, having its office and principal place of
business at the City Hall, in the East ward of the said
city of Montreal, herein represented and acting by His
Worship the Acting Mayor of the said City, Alderman E.
G. Dagenais, physician & surgeon, residing in the said
city of Montreal,

PARTY HERETO OF THE SECOND PART.

Which

2621

Which party hereto of the first part has by these presents ceded and transferred, with full legal warranty, unto THE CITY OF MONTREAL, represented as aforesaid and accepting thereof, for the continuation of Marquette street, between Gilford street and Laurier avenue, in the said city of Montreal, to wit:

A strip of land containing sixty feet in width by the whole depth extending from the north-west side line of Gilford street to the south-east side line of Laurier avenue, in the St. Denis ward of the said city of Montreal, forming part of the lot of land bearing the number five hundred A (No. 500A) of the subdivision of lot number three hundred and thirty-nine (339) of the official plan and book of reference of the village of Côte St. Louis, in the county of Hochelaga, bounded to the south-east by another portion of said lot No. 339-500A at the intersection of the north-west side line of Gilford street, to the north-west by another portion of said lot 339-500A at the intersection of the south-east side line of Laurier avenue, and on the north-east and south-west sides by the subdivisions of said lot No. 339; the whole without buildings, and as shown tinted green and edged blue on a plan prepared by John R. Barlow, City Surveyor, dated eighteenth May nineteen hundred and six, a copy whereof shall remain hereunto annexed signed by the parties hereto and by the undersigned notary ne varietur.

The party hereto of the first part declares that the land presently ceded by it is free and clear of all hypothecs, charges and hindrances whatever and that it has a clear and absolute title to the same being the owner thereof by virtue of the following titles:

By his last will and testament executed at the town of Falkirk, in Scotland, on the seventh day of October eighteen hundred and thirty-seven, the late William Logan gave and bequeathed to his son, James Logan, a farm near the city of Montreal, of which the said

strip

strip of land hereby ceded forms part, said farm to revert, should the said James Logan die without lawful issue, to the heirs of the said William Logan.

The said James Logan died at the said city of Montreal, unmarried, on or about the sixteenth day of September eighteen hundred and sixty-five; therefore the said farm devolved upon the heirs of the said William Logan, to wit: Elizabeth Logan, Agnes Marshall Logan, Margaret Logan, Hart Logan and the said Sir William E. Logan.

By deed of sale and conveyance executed before J. S. Hunter, notary at Montreal, on the twenty-fourth day of March eighteen hundred and sixty-six, registered in the registry office of Montreal, on the twenty-ninth day of May following, under the No. 44,274, the said Dames Elizabeth Logan, Agnes Marshall Logan and Margaret Logan gave and granted to their brothers, the said Hart Logan and Sir William E. Logan, all their shares, title and interest in the estate of their father, the said late William Logan, and specially in the above mentioned farm.

By his last will and testament made at London, in England, on the seventh day of August eighteen hundred and sixty-seven, duly proved and recorded in the Superior Court at Montreal, on the twenty-fourth day of November eighteen hundred and seventy-three, and duly registered, the said Hart Logan gave and bequeathed to the said Sir William E. Logan his share in the estate of his father, the said late William Logan; by his will above mentioned, the said Sir William E. Logan had appointed as his executors and trustees, with power to sell and otherwise alienate and dispose of his property, several executors and trustees, amongst whom was the said Alexander Stewart, who is the sole survivor of them, as he presently affirms.

The City of Montreal aforesaid

shall

shall use and dispose of the strip of land presently ceded with immediate possession for the continuation of Marquette street, between Gilford street and Laurier avenue aforesaid.

The present cession is thus made gratuitously by the party of the first part unto the party of the second part on condition that the City of Montreal aforesaid shall use the said strip of land for the purpose above mentioned, but under reserve by the said City of the right of doing the works necessary to that effect only inasmuch and when the City Council shall deem it advisable.

These presents were thus consented on the part of the City of Montreal aforesaid in accordance with the offer made by said Estate Logan to the President of the Road Committee dated the twenty-seventh of July nineteen hundred and six, and accepted by a resolution adopted at a meeting of the Council of the said City held the thirteenth day of August last, adopting a report of the said Road Committee dated the eighth day of August last, certified copies of which documents shall remain hereunto annexed signed by the undersigned notary ne varientur.

The City of Montreal aforesaid shall pay the costs of these presents and of a copy thereof for the said party of the first part, together with all accessories connected therewith.

THUS DONE AND PASSED at the said city of Montreal, on the day, month and year hereinabove firstly written, under the number eight thousand six hundred & thirty-nine of the repertory of the notarial deeds of Me VICTOR MORIN, the undersigned notary.

And after due reading, the said parties, represented as aforesaid, have signed these presents, and the Honorable Laurent Olivier David, City

Clerk,

Clerk, residing in the said city of Montreal, has countersigned the same and has affixed thereto the seal of the Corporation of the said City, the whole in the presence of the said notary who has also signed.

(Signed) " Jas. Williamson "

" " E.G. Dagenais M.D.

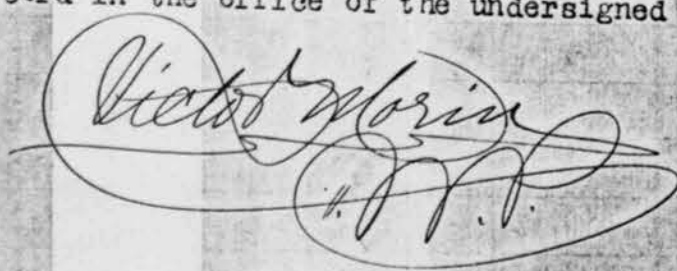
Acting Mayor"

(L.S.) " " L.O. David

City Clerk"

" " VICTOR MORIN, N.P."

True copy of the original hereof remaining of record in the office of the undersigned notary.

A handwritten signature in cursive script, enclosed in a large, loopy oval. The signature appears to read "Victor Morin" followed by a flourish and the initials "N.P." below it.



#2962

117



Département en Loi.

Montréal, 21 septembre 1910.

A SON HONNEUR LE MAIRE
ET A MESSIEURS LES COMMISSAIRES.-

RE- Cession de rues dans St. Jean Berchmans.

Messieurs,

Par résolution de Votre Bureau, en date du 31 août dernier, nous avons été requis de vous aviser pour savoir:

1o. Si la Ville pourrait accepter une offre de cession de l'Avenue Papineau, dans St. Jean Berchmans, bien que le cédant ait consenti une franchise à la Montreal Street Railway Co., qui déjà a construit une voie au centre de cette rue;

2o. Au cas où la Ville construirait un égout sur l'avenue Papineau, la Montreal Street Railway Co. serait-elle tenue à déplacer sa voie pour permettre la construction de cet égout au centre de la rue; et qui serait tenu aux frais de ce déplacement ?

3o. Si la Ville peut n'accepter que des moitiés de rues, comment pourrait-elle répartir, s'il y a lieu, le coût de travaux par elle faits dans ou sur ces rues ?

En réponse nous avons l'honneur de soumettre:

(a) L'Avenue Papineau, depuis le Chemin de la Côte Visitation à la rue Bélanger, appartient à monsieur l'avocat Charles A. Duclos. L'offre de cession qu'il en a faite à la Ville, le 29 Juin dernier, l'a été sujette aux termes et conditions d'un acte d'arrangement intervenu entre lui et la Compagnie du Chemin de Fer Urbain de Montréal, devant le notaire Cameron, le 26 Octobre 1907.

Par cet acte d'arrangement monsieur Duclos a cédé et transporté à perpétuité à la Compagnie le droit exclusif de construire et d'opérer sur toute la longueur de la dite Avenue Papineau, à l'endroit qu'il lui conviendra, une ligne de chemin de fer à une ou deux ...

à une ou deux voies, pour le transport des passagers, des malles, du fret, etc., le dit monsieur Duclos s'engageant à ne rien faire pour empêcher la Compagnie de jouir des droits par lui conférés; et au cas de vente de la dite rue ou d'aucune partie d'icelle cette vente serait sujette à l'exercice continu par la Compagnie des droits à elle conférés par le dit acte.

La Compagnie, de son côté, s'est engagée à maintenir à ses frais, en bon état de réparation, la partie de cette rue comprise entre ses rails, et entre ses voies dans le cas ou plus d'une voie serait construite, et aussi sur une largeur de 18 pouces par de là les dites rails. De plus, elle s'est obligée de maintenir à ses frais ses voies libres de neige, et à payer la moitié du coût de son enlèvement de chaque côté de sa ligne de chemin de fer, mais dans le cas seulement où cette neige serait enlevée par la Cité, et non autrement. Il est en outre stipulé que la Compagnie sera libérée des obligations prises par elle vis-à-vis de monsieur Duclos du moment que ce dernier cessera d'être propriétaire de la dite Avenue Papineau.

En conséquence, si la Ville accepte l'offre de cession faite par monsieur Duclos, la Montreal Street Railway Co. sera dès lors libérée des obligations qu'elle avait contractées quant à l'entretien et à l'enlèvement de la neige de l'Avenue Papineau. Par suite, la Compagnie se trouvera à avoir une franchise perpétuelle et exclusive sur cette rue pour le transport des passagers, du fret ou autres objets quelconques, sans être astreinte à aucune obligation vis-à-vis de la Ville, cessionnaire projetée de monsieur Duclos.

(b) Maintenant, au cas où la Ville construirait un égout sur cette Avenue, la Montréal Street Railway Co. ne serait ^{en} tenue d'enlever ses voies de chemin de fer pour ~~permettre~~ la construction.

(c) En supposant que la Compagnie consentirait à ce que ses voies fussent déplacées par la Ville aux fins de la construction d'un égout les frais de déplacement seraient, en ce cas, à la charge exclusive de la Cité.

(d) Rien dans la Charte ne s'oppose à ce que la Ville puisse accepter des moitiés de rues en largeur, mais en le faisant elle s'expose à des ennuis considérables. Comment, en effet, prévenir les empiètements sur la partie de la rue qui ne lui appartiendra pas ? Comment empêcher les méprises, et n'entretenir ou n'améliorer que la partie de la rue appartenant à la Ville alors qu'il ne pourrait pratiquement y avoir de ligne de démarcation entre la partie de la rue sous son contrôle et la partie qui ne lui appartiendra pas ?

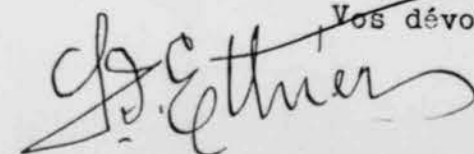
Maintenant, dans le cas où un égout public serait construit, d'après la Charte et les règlements, le coût de cet égout devra être réparti sur les propriétaires riverains. Conséquemment, le propriétaire de la partie de rue non cédée à la Ville sera obligé de supporter la moitié totale du coût de cet égout. Il est évident que si le propriétaire n'est pas solvable, la Ville perdra le montant que ce propriétaire sera ainsi appelé à payer, puisque la vente au shérif de cette partie de rue, au moins dans la très grande majorité des cas, ne pourra réaliser suffisamment pour payer le coût de la répartition et les frais de vente. -

Dans les circonstances, nous croyons que la Ville ne devrait accepter des moitiés de rues en largeur que dans des cas de nécessités des plus urgentes et après que tous les moyens auraient été épuisés sans succès pour acquérir la totalité de ces rues.

LE TOUT HUMBLEMENT SOUMIS.

Nous avons l'honneur d'être, messieurs,

Vos dévoués serviteurs,



Procureur et Avocat en Chef de la Cité.
(pour les Avocats de la Cité.)

004
RAPPORT

DU

BUREAU DES COMMISSAIRES

A l'effet d'accepter certaines rues
cédées par la "Ross Realty Co." de
J. B. Molson.

Les rues mentionnées
au présent dossier
ont été cédées à la Ville
le 14 janvier 1911.
Voir le contrat ci-

après:
Volume des Contrats
26 page 22

Présenté *J. B. Molson* 1910

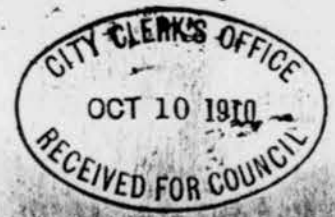
Adopté *J. B. Molson* 1910

Entré vol. *G.G.2* page *11*

et page *84* du vol. *17* des Rapports.

CITÉ DE MONTRÉAL

LE BUREAU DES COMMISSAIRES



a l'honneur de faire rapport

Qu'il a de nouveau pris en considération l'offre ci-annexée de "The Ross Realty Co." et J.E. Molson, de céder gratuitement et sans conditions certaines rues montrées en couleurs rouge et verte, sur la plan ci-annexé et décrites dans un rapport aussi annexé de M. Lacroix, dessinateur en Chef.

Qu'il a soumis ces offres à l'Inspecteur de la Cité qui en recommande l'acceptation dans l'intérêt de ladite Cité, et après avoir pris communication de l'opinion ci-jointe de l'Avocat en Chef de la Cité,

Il recommande que l'offre de "The Ross Realty Co." et J.E. Molson soient acceptées, mais pour les rues suivantes, savoir : les rues Shaw, DeFleurimont, Comte, Ryan, Fabre, Champlain, Bélanger, Saint-Zotique, Beaubien, Rossland, les rues ci-dessus indiquées en couleur rouge au plan produit et offertes par "The Ross Realty Co." et les rues Shaw, Rossland, Leeson Avenue, Saint-Zotique, Beaubien et Comte, ces dernières indiquées en couleur verte audit plan et offertes par M. J.E. Molson, et

Qu'il recommande en outre que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à signer les contrats à être passés entre les parties pour et au nom de ladite Cité.

Quant à l'acceptation de la rue Papineau qui est une artère principale, Votre Bureau regrette de ne pouvoir la recommander pour les raisons mentionnées au rapport de l'Avocat en Chef de la Cité, de même pour les rues Marquette, deLorimier et Garnier, parce que ces dernières ne sont offertes que pour une demie, ce qui compliquerait singulièrement les choses, ainsi qu'il est exprimé audit rapport de

l'Avocat en Chef, si la Cité venait à y ordonner des travaux.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

Bureau des Commissaires,

Hôtel-de-Ville,

Montreal, le 3 octobre 1910.

J. Ainey
L. M. Dupuis,
M. Chapelle
A. L. Hamelin

29 mai 1911

MARQUETTE, rue

Dénomination

Désignation avant
le 29 mai 1911 rue CHAMPLAIN

Nouveau nom proposé,
puis accepté par le
Conseil le 29 mai 1911 rue MARQUETTE

Historique Le P. Jacques Marquette, jésuite,
missionnaire au Canada, l'un
des découvreurs du Missisipi.

Quartiers municipaux tra-
versés par ladite voie Saint-Denis

=====

NOTE: Le changement ci-dessus a été
effectué en vertu de la décision ci-
après du Conseil municipal:

EXTRAIT du procès-verbal d'une assemblée du Conseil municipal de
Montréal, tenue le lundi, 29 mai 1911.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en considération
un rapport de la Commission spéciale re: Noms de rues, à l'effet
de dénommer certaines rues, le rapport suivant est soumis et lu.

LA COMMISSION SPECIALE au sujet du changement des noms
de certaines rues, à l'honneur de faire rapport:

Que conformément aux instructions qu'elle a reçues du
Conseil, elle a pris en considération le rapport du Bureau des
Commissaires au sujet du changement des noms de certaines rues
ayant multiple emploi, et après mûre délibération elle recomman-
de que les changements mentionnés sur le tableau ci-joint soient
approuvés et que l'inspecteur de la Cité reçoive instructions de
faire ces changements.

.....
.....
Le tout, néanmoins, respectueusement soumis,

Chambre de la Commission, (Signé) Emery Larivière,
Hôtel de ville, " J.-U. Emard,
Montréal, 15 mai 1911. " J.-N. Drummond,
N. Lapointé.

Sur la proposition de l'échevin Larivière,
Appuyée par l'échevin N. Lapointe, il est,

RESOLU: Que ledit rapport avec les amendements agréés par le
Conseil soit adopté et que ledit rapport, tel que définitive-
ment adopté, soit publié dans la Gazette municipale.

PIECES ORIGINALES:

Voir: 1911 - Année

1

NOMS DE RUES

Archives

Collectifs

ARCHIVES MUNICIPALES
MONTRÉAL

MUNICIPAL ARCHIVES

VILLE DE MONTRÉAL



CANADA

CITY OF MONTRÉAL

DIRECTOR'S OFFICE
1001 WILSON AVENUE
MONTREAL P.Q. H3C 1G1

SERVICE D'URBANISME
CABINET DU DIRECTEUR
CITY PLANNING DEPARTMENT
OFFICE OF THE DIRECTOR

HÔTEL DE VILLE.
CITY HALL.

5 mars 1953.

Monsieur Lucien Hétu,
Directeur des Services municipaux,
Ville de Montréal.

Dénomination d'une voie
dans le quartier Ahuntsic

Monsieur le Directeur,

Nous avons soumis au Comité de la Toponymie un dossier relatif à la dénomination d'une voie privée qui, immédiatement à l'ouest de l'avenue Papineau, s'étend de la rue Sauriol à la rue Fleury, dans le quartier Ahuntsic.

Comme cette voie est en quelque sorte le prolongement de la rue Marquette, même si elle en est séparée par la voie des Chemins de Fer Nationaux du Canada et par le domaine du Séminaire Saint-Sulpice, le Comité de la Toponymie a choisi le nom de rue Marquette pour la voie dont il s'agit. La Commission d'Urbanisme a ratifié par la suite la décision de son Comité.

Notons que tous les conseillers du district no 11 ont été consultés et ont approuvé cette dénomination.

En conséquence, je vous prierais de bien vouloir prendre les mesures nécessaires afin de donner le nom de rue Marquette à la voie privée formée du lot de subdivision no 11 du lot originaire no 204 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, et s'étendant, immédiatement à l'ouest de l'avenue Papineau, de la rue Sauriol à la rue Fleury, sur une distance de près de huit cents pieds, dans le quartier Ahuntsic.

Comme cette voie n'est pas la propriété de la Ville, c'est au Conseil qu'il appartient d'approuver cette dénomination, en vertu du paragraphe 156 de l'article 300 de la Charte.

Le tout respectueusement soumis.

Le directeur du Service d'Urbanisme,

Aimé Cousineau
Aimé Cousineau, i.c.

GFS:tg



Rue Marquette

EXTRAIT du procès-verbal de la séance spéciale du Conseil municipal
de Montréal, tenue le 21 avril 1953.

L'ordre du jour étant lu pour prendre en délibération un rapport du Comité exécutif à l'effet de dénommer certaines voies privées et de changer le nom d'une voie publique et d'un parc, le rapport suivant est soumis et lu:

"LE COMITE EXECUTIF

a l'honneur de recommander, conformément aux rapports ci-joints du directeur du service d'urbanisme

a) de donner le nom de rue Evyonne à la voie privée qui, formée du lot de subdivision no 132 du lot originaire no 213 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, s'étend vers l'est, sur une distance d'un peu plus de cinq cent soixante-treize pieds, de l'extrémité est de la rue publique Evyonne, jusqu'à la rue Garnier (nom proposé), entre les rues Sauvé et Sauriol, dans le quartier Villeray;

b) de donner le nom de rue Garnier à la voie privée qui, formée du lot de subdivision no 183 du lot originaire no 213 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet ainsi que du lot de subdivision no 9 du lot originaire no 204 du même cadastre, s'étend, vers le nord, du prolongement de la rue Maisie, sur une distance de deux cent quatre-vingt-onze pieds jusqu'à la rue Sauvé, puis de cette rue Sauvé, jusqu'à la rue Sauriol, sur une distance de sept cent quatre-vingt-dix-huit pieds, et ce, dans le quartier Villeray, et enfin, de cette même rue Sauriol jusqu'à la rue Fleury, sur une distance de sept cent quatre-vingt seize pieds, dans le quartier Ahuntsic;

c) de donner le nom de rue Marquette à la voie privée formée du lot de subdivision no 11 du lot originaire no 204 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, et s'étendant, immédiatement à l'ouest de l'avenue Papineau, de la rue Sauriol à la rue Fleury, sur une distance de près de huit cents pieds, dans le quartier Ahuntsic;

d) de donner le nom de rue Lecocq à la voie privée qui, formée du lot de subdivision no 31 du lot originaire no 332 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, s'étend sur une distance de sept cent cinquante pieds de l'avenue Péloquin jusqu'à la rue de La Roche, ainsi qu'au lot de subdivision no 58 du même lot originaire dudit cadastre, qui s'étend de la rue de La Roche, sur une distance de cinq cent soixante et un pieds sur le côté nord et sur une distance de sept cent treize pieds sur le côté sud, jusqu'à une ligne située entre l'avenue du Sacré-Coeur et le boulevard des Ormes, c'est-à-dire jusqu'à la rue Lecocq existante, immédiatement au nord de la voie des Chemins de Fer Nationaux du Canada, dans le quartier Villeray;

e) de donner le nom de rue Maisie à la voie privée qui, formée du lot de subdivision no 180 du lot originaire no 213 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, s'étend, vers l'est, sur une distance d'un peu plus de cinq cent soixante-douze pieds de l'extrémité est de la rue publique Maisie, jusqu'à la rue Garnier (nom proposé), immédiatement au sud de la rue Sauvé, dans le quartier Villeray;

f) de donner le nom de place Basile-Patenaude à la voie privée du quartier Rosemont formée des lots de subdivision nos 3272, 3273, 3274 et 3275 du lot originaire no 148 du cadastre du village de la Côte-de-la-Visitation, et qui, entre la 1ère avenue et la rue d'Iberville, s'étend en forme de U, depuis le côté sud de la rue Dandurand, sur une distance totale d'environ mille deux cent trente-cinq pieds;

g) de donner le nom de place Guillaume-Chambon à la voie privée qui, formée du lot de subdivision no 120 du lot originaire no 213 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, s'étend vers l'ouest, sur une distance de près de quatre cents pieds, de la rue Garnier (nom proposé), entre les rues Evyonne et Sauriol, dans le quartier Villeraay;

h) de donner le nom de rue Charles-Falkner à la voie publique, déjà dénommée rue Birchwood, qui, formée du lot de subdivision no 761 du lot originaire no 217 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet, s'étend vers l'est de la rue Francis sur une distance de deux cent seize pieds, ainsi qu'à son prolongement, voie privée formée du lot de subdivision no 67 du lot originaire no 213 du cadastre de la paroisse du Sault-au-Récollet et qui s'étend de l'extrémité est de ladite voie publique, sur une distance de cinq cent soixante-seize pieds, jusqu'à la rue Garnier (nom proposé), dans le quartier Ahuntsic;

i) de changer le nom du parc Saint-Henri, qui a front sur la rue Saint-Ferdinand et qui s'étend jusqu'à la voie des Chemins de fer Nationaux du Canada, en Parc Louis-Cyr.

RESPECTUEUSEMENT SOUMIS,

LE COMITE EXECUTIF,

(Signé) J.-O. Asselin,
Président.

do C.-E. Longpré,
Greffier de la Cité.

MONTREAL, le 24 mars 1953."

Proposé par le conseiller Rochon,
Appuyé par les conseillers Lauriault, Sauvé, Farly, Guévremont, Moore et Croteau,

Que ledit rapport soit adopté.

Et, un débat s'engageant et ladite motion étant mise aux voix, elle est adoptée et il est

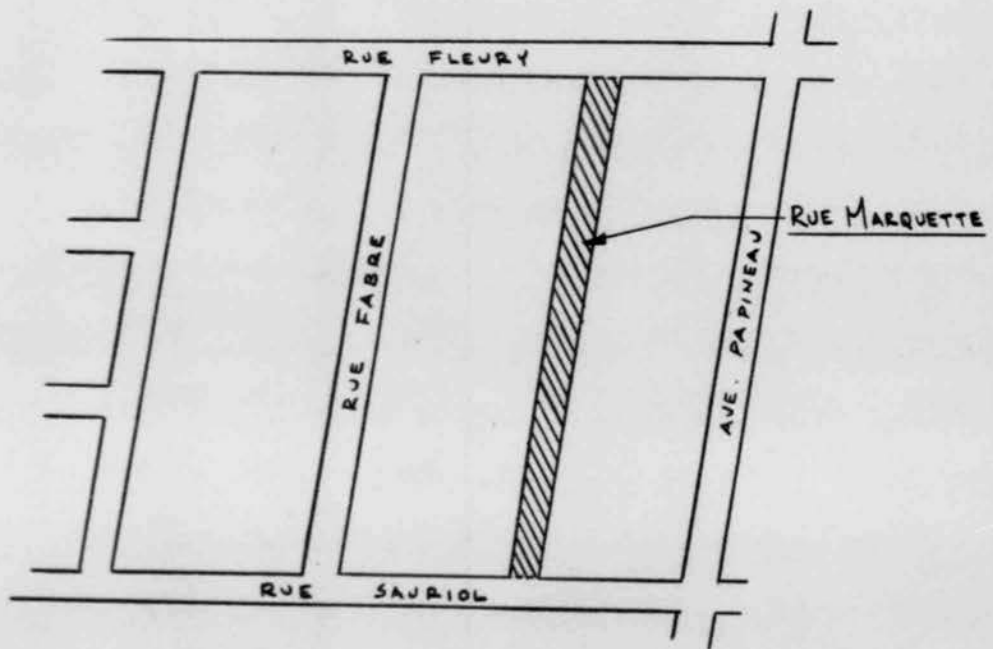
RESOLU:- en conséquence.

(Certifié)

Greffier de la Cité.

Rue Marquette (Quartier Ahuntsic)

(Résolution du Conseil du 21 avril 1953)



Marquette Street (Ahuntsic Ward)
(Resolution of the Council, April 21st 1953)



JACQUES MARQUETTE S.J.



JACQUES MARQUETTE, S. J.,
DÉCOUVREUR DU MISSISSIPPI.

LA COMPAGNIE CARREUX & DUBOIS, Éditeurs.

1675

Jacques MARQUETTE

** feuille suivante*

MARQUETTE, rue

ARCHIVES MUNICIPALES

Ainsi appelée le 4 avril 1899 en mémoire du Père Jacques Marquette, jésuite, missionnaire au Canada; découvreur du Mississippi avec Louis Jolliet en 1673.

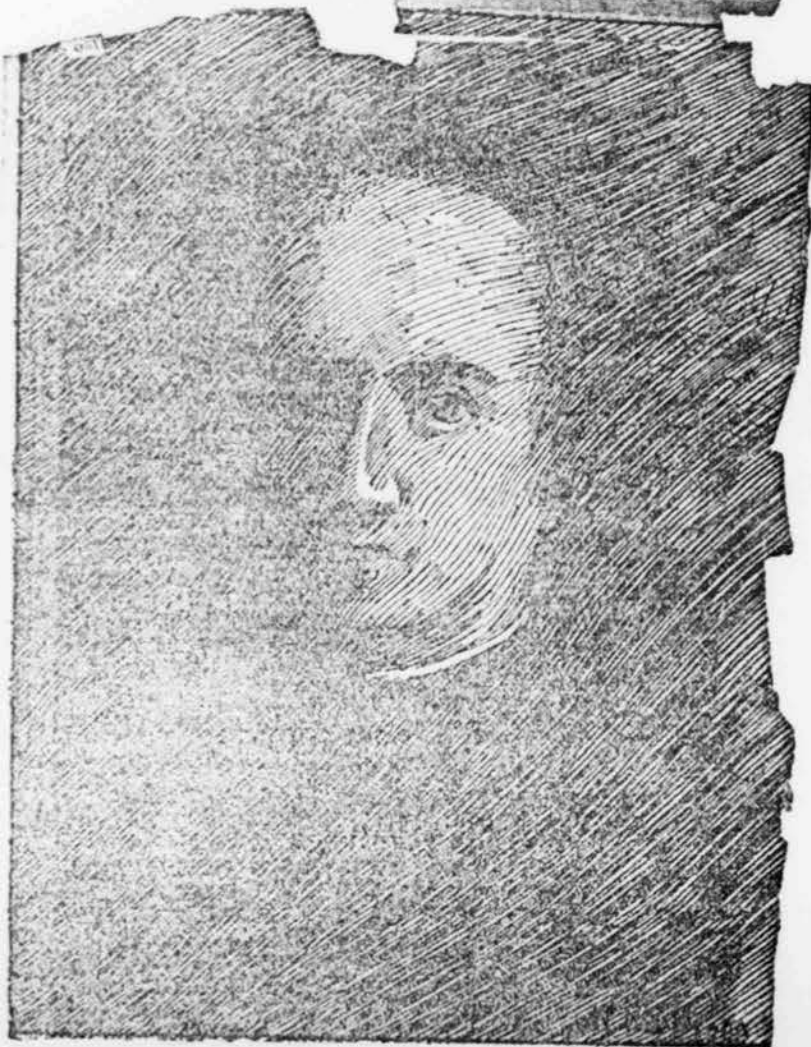
Naquit à Laon, dans l'Aisne, le 10 juin 1637 et mourut le 16 mai 1675 près d'une petite rivière qui a gardé son nom dans l'état du Michigan.

**CE DOSSIER CONTIENT
PLUSIEURS DOCUMENTS
ILLISIBLES**

Montreal Star " 23 Feb. 1901.

AN ALLEGED PORTRAIT OF PERE MARQUET

Which Was Discovered by Accident in
Streets of Montreal—An Interesting
Problem For Historical Stu-
dents to Solve.



PHOTOGRAPH OF SUPPOSED PAINTING OF PERE MARQUET
FOUND BY MR. MACNAB IN MONTREAL.

A discovery was made some years ago in this city, the importance of which was not known until some months ago. This find has set the lovers of historical research, both in Europe and America on the qui vive. It is nothing less than a supposed painting of the Rev. Father Jacques Marquette, S. J., the explorer of the Mississippi. The story of the finding of the mysterious panel reads like a page of romance.

Mr. Donald Guthrie McNab, a distinguished artist of Toronto, was engaged in this city some years ago in painting for the Chateau de Ramezay, portraits of several of the early Jesuit Fathers and other personages of the early history of Canada. Portraits, or oil paintings, of most of these illustrious men had been found, most of them well authenticated by contemporary writings. There existed, however, within the knowledge of those interested in the subject, no portrait or painting of Father Jacques Marquette. For years search had been made throughout all the branches of the Marquette family, one of the most distinguished of Laon, France, but without avail. During the winter of 1896-97, Mr. McNab was going along a street which he calls Little St. James street, but which from the description of the place which he wrote to Rev. Father A. E. Jones, S. J., archivist of St. Mary's College, is rather Little St. Antoine street. He suddenly noticed two little French Canadian boys with a load of rubbish on a hand cart. On top of the load was a panel picture covered with dirt and tar. The peculiar shape of the panel attracted the attention of the artist, and he enquired of the boys where they had found it. They replied that all the stuff had been taken from an

more, either because they were afraid of being arrested for taking the rubbish without permission or because they knew nothing about it. They consented to give the panel for a small amount of money. Mr. McNab thought very highly of the find at the time, and later remembered only that the boys came from a westward direction. After finishing his work at the Chateau de Ramezay, Mr. McNab returned to Toronto. In the autumn of 1899 having little to do, he began, as he says, "to remove the dirt which was heavy with many coats of varnish, and to take much time and great care, to the cracked condition of the panel, the face is a wonderful fine example of modeling and colouring, and could be taken for a work of Rembrandt, were it not for the signature, 'R. Roos, 1640' above which are two lines which I take to be an explanatory of the model. Cracks and dirt have defaced most of the words, save 'Marquette de la Confession Jesus,' which is quite legible. On the back of the panel, which is 13 3/4 by 5 1/4 inches, and about half an inch thick, there has been carved 'Pere Marquette' strong and deep, but this carving is not by a contemporary."

The above is taken from Mr. McNab's own description of the panel in a letter written by him to Mr. R. G. Thwaites, of Cleveland, Ohio, the chief editor of the "Jesuits Relations and Allied Documents," which is being published by Burrows & Brose of Cleveland. Mr. Thwaites, who was indebted to Rev. Father Jones, of this city for a great deal of information regarding the early history of the Jesuits in this country, sent

PORTRAITS OF THE PANEL

to him, and Mr. McNab also compared the panel with other portraits, and explained

After further information of Father Marquette, but did not believe any portrait of him was in existence. Among the documents in the archives of St. Mary's College in this city, which are under the charge of Father Jones, is a letter dated August 19, 1846, written by Rev. Father E. Mollet, S.J., who was then stationed at Loon, France, the birthplace of Father Marquette, and addressed to Rev. Father Felix Martin, S.J., relating to this very matter. Father Mollet says that there is no tradition surviving in the family of the existence of any portrait of the missionary (the subject of the present article) on the subject.

“Jacques Viger, first mayor of Montreal, though an indefatigable seeker for anything of interest concerning Marquette, makes no mention, in his voluminous notes, of any likeness of the great discoverer; nor does he hint at the existence of any in Canada or elsewhere. Had it been in the custody of any of the religious communities, he certainly would have ferreted it out, as he had done in the matter of portraits of other Canadian celebrities. Bibaud jeune, in his *Pantheon Canadien* (1858), p. 301, gives a list of Viger's successes in this field of research.”

Father Jones also considers the cracked condition of the painting as evidenced by the photograph which was sent to him of a prima facie evidence that the work is not of recent date. He goes on to say: “The artist must have been one of no small merit, as the details of the face are so exquisitely reproduced, and the features as perfect as if taken with a camera. The painting is a representation of a man of the years of Marquette, who, as we know was born on June 1, 1637. The placidity of expression and the absence of that airy arrogance which characterizes the fanciful features and attitude of Trentanove's statue, correspond perfectly with what we know of Marquette's gentle and unassuming nature.”

THE STORY OF A STATUE.

Father Jones told the story of the origin of Trentanove's statue. A photographer called in one of the Jesuit Fathers in this country who was popularly supposed to be of somewhat the same appearance as Marquette. The photographer indicated the pose which he desired the father to adopt to have a photograph taken for some special purpose which was not explained. With a view to oblige the photographer, the Jesuit Father did as he was requested, and was a most surprised man some time later to find that the photograph had served as a model for the Trentanove statue.

SOME INCONSISTENCIES.

Father Jones attaches very little importance to the lettering on the back of the panel, which is not in keeping with the writing of the time, which was evidently about the middle of the seventeenth century. As the portrait furnished to Father Jones contained no clear trace of the name of the artist and the date, he could form no clear idea as to the concordance of the lettering with the literal or numerical characters of the period.

Father Marquette came to Canada in September, 1666, and the date of the panel is 1669. From this Father Jones concludes that the panel must have been either a copy of an original previously existing in France, or that it was made in Canada. The latter supposition he considers altogether inadmissible.

The signature “R. Roos, 1669.” is also hard to explain. There was a large family of that name in Germany, and a number of them were painters. Eihu Rich's handbook of biography mentions the following: “John Henry (1631-1685), Theodor his brother (1638-1698), Philip, second son of John Henry, commonly called Rosa de Trivoli, from his long residence in that city where he enjoyed a high reputation as a painter of animals and landscapes (1655-1705); John Melchior, a brother of the latter (1659-1731), and Joseph, a grandson of Philip, painter and engraver (about 1728-1790).”

According to dates, John Henry, Theodor or Philip are considered by Father Jones as among those who might have done the work in question. He thinks it possible that Philip may have signed the work by the name of R. Roos, for Rosa, since he was called Rosa de Trivoli.

This supposition can hardly be entertained, however, because Philip Roos, in 1669 would have been only 14 years of age.

A STRANGE COINCIDENCE

exists in the fact that just as the discussion of the personality of this painter is being investigated a Jesuit Father, who is probably a descendant of the Roos family, has just died in the person of Father Philip Roos, a native of Zambach, a village of Prussia, where he was born on November 22, 1835. His death occurred at Creighton University in the State of Omaha. A few days ago Father Jones received a letter from that institution asking his advice with regard to the alleged picture of Father Marquette and the identity of the painter.

It is possible that another painter by the name of Roos, whose first name began with “R,” may have existed about that time, but it seems strange that no biographical work that can be found contains any mention of such a person. The style of work is that of a painter of great ability, who would be likely to attract the greatest attention. Another argument which should be brought forward against the

AUTHENTICITY OF THE PAINTING.

is that at the date mentioned thereon Father Marquette had not yet distinguished himself. He was then in Canada, or rather, on the mission of the Saint-Esprit Lake Superior, in the neighbourhood of the present city of Duluth. He died on his way back to Canada at River Marquette, later corrupted to River Marguerite, near the town of Ludington, Mich.

Of course the family of Marquette, in easy circumstances, and were among the first, if they were not, in the most distinguished family of Loon. It is possible that they should have employed an artist of high repute and ability to produce a duplicate picture in remembrance of a distant member of a family.

There is no record of the sending such a picture to Canada, and the record of Father Casot's effects (On March 28th, 1806), made immediately after his death, contain no record of any painting. The archives of the religious communities of Quebec are equally on the subject. Father Jones and the historical searchers, who have been investigating the authenticity of the panel, are of opinion that it should be submitted to a critical examination of experts in the matter, who could determine the author of the signature, dates and inscriptions. In the meantime, searchers after historical knowledge suspend judgment.

The inscription “Marquette de la frerie de Jesus” is not in accord with usual inscriptions of that date. The initials were never known as a confrerie during the seventeenth century, and were referred to commonly as “Societe de.” Other inscriptions are faintly visible on the front of the picture towards the upper hand side. Some of the members of the Ontario Historical Society, who have examined the panel, believe that they distinguish the letters “S. J.,” which are the initials generally used nowadays for the Society of Jesus, or Jesuits. Father Jones is authority for the statement that in the archaic of the time at which this panel is supposed to have been made, these initials were used. Another inscription appears to be with the letters “A. M.,” and after a sign which appears to be the tail of the letter “G.” This may be the initials of the Jesuits' motto: “Ad Majorem Dei Gloriam” (“To the greater glory of God.”) It appears to be small chance of determining the identity of the painter.

THE IDENTITY OF THE PICTURE.

on this side of the Atlantic. An attempt was made at the time of the late Librarians' from the United States to bring here for their examination. McNab refused to let the treasure into his hands, however, unless an insurance of \$3,000 could be effected upon it. A tempt was made to effect this insurance, but only \$2,000 could be obtained. McNab refused to let it go unless it could be effected for the larger sum. There is no doubt that a test could

to determine whether the inscription on the front of the picture are of a date as the picture itself. Such a test would destroy anything inscribed on the picture at a later date while leaving the original painting intact.

The picture shows a man in the worn by the time, a well-baretted fair, well-lar large collar, lar worn at.

Father Jones, in a photograph of the panel to Rev. Father Hamy, S.J., who is stationed at Boulogne sur Mer, father became very enthusiastic and believes that it is really a picture of the illustrious discoverer. Writing to Rev. Father Jones he says: “The day I received the photograph I met a grandson of Mr. Dagneau de Rich, whose wife was a Marquette, and his grandson) says that the photograph has a striking resemblance to one of his uncles.” Rev. Father Hamy in an article in “Etudes,” a Paris review, speaks of the picture as likely to prove authentic and indulges in the hope of tracing another picture of Marquette to its hiding place in France. In a later letter to Father Jones, Father Hamy informs him that he found the person whom he expected in the pursuit of this supposition, but that person, who was a copy of the Marquette family, could furnish him no assistance. Rev. Father Hamy has caused a life-sized painting to be prepared from the photograph sent him by Father Jones.

The question, therefore, remains unsettled, and will remain so until it is demonstrated that the inscriptions on the front of the panel, discovered in this mysterious manner by Mr. McNab in the streets of Montreal, are really genuine of the same date as the picture itself.

P. T. A.

One and a half inch wide

"THE FRANCISCAN PÈRE MARQUETTE"¹

(Le P. Zénobe Membré, récollet)

La bibliographie des anciens Récollets du Canada vient de s'enrichir d'un beau livre sur le Père Zénobe Membré, "The Franciscan Père Marquette",² comme l'appelle justement l'auteur, le P. Marion A. Habig, o.f.m. L'ouvrage est édité sous le N. 13 dans la série des "Franciscan Studies", collection qui se publie sous les auspices de "The Franciscan Educational Conference", laquelle tient ses réunions annuelles depuis seize ans. L'ouvrage du P. Habig est en même temps une excellente contribution à la littérature de la découverte (celle des Français) et de l'exploration par La Salle du Mississippi.

De la sorte, des Récollets qui participèrent aux voyages de La Salle: les Pères Louis Hennepin, Gabriel de la Ribourde, Zénobe Membré, Maxime Leclercq et Anastase Douay, ces deux derniers seuls n'auront pas encore eu leur biographie. Mais on peut dire que leurs aventures sont déjà, sinon en détail, du moins dans une large mesure, et parallèlement à celles du P. Membré, racontées dans le livre du P. Habig.

Celui-ci a été stimulé, semble-t-il, à mettre en lumière la figure du P. Membré par l'étrange injustice des historiens de La Salle — même Shea, pourtant catholique —, qui dans le passé et de nos jours n'ont jeté sur ce fidèle compagnon du grand découvreur qu'un regard distrait et presque dédaigneux. Cependant, seul des Récollets membres des expéditions de La Salle, le P. Membré l'accompagna dans ses trois voyages (1678—1689). C'est dire la confiance que La Salle, que l'on sait avoir été assez ombrageux et violent, avait en lui. Dix années de vie commune dans ces conditions, aggravées des plus terribles misères physiques et morales, cela en dit long en faveur du Récollet — et sans doute aussi en faveur de La Salle.

¹ *The Franciscan Père Marquette. A critical Biography of Father Zénobe Membré, o.f.m., La Salle's Chaplain and missionary companion, 1645 (ca.)—1689, with maps and original narratives. By Marion A. Habig, o.f.m., A. M. New York, Jos. F. Wagner, inc., 54 Park Place. XVI, 302 pp. 8° (Coll. "Franciscan Studies" no 13, June 1934) \$1.00*

² Le plus loin que Joliet et le P. Marquette descendirent le grand fleuve en 1673 fut jusqu'à l'affluent de l'Arkansas. L'expédition La Salle reprit cette exploration et la continua jusqu'aux bouches du Mississippi, jusqu'au golfe du Mexique.

Ce dernier, au retour de la deuxième expédition, celle de la grande exploration (1881-1882), malade et quasi mourant, forcé de s'arrêter au fort Prud'homme, prie le P. Zénobe de se rendre en France en personne pour y donner à la Cour les premières nouvelles du succès de l'expédition. A Frontenac il écrit de Makinac, en octobre 1682 (La Salle était alors rétabli) pour expliquer que sa présence est absolument indispensable aux Illinois, mais que le P. Zénobe sera en état, s'il passe en France, de rendre compte de toutes choses, ayant été constamment son compagnon (Habig, p. 112). Il savait donc que celui-ci serait, au milieu des ennemis et des traîtres dont il était entouré, ici comme en France, son porte-parole véridique et qu'il dirait les choses comme elles étaient.

Nous sommes dès lors avertis par La Salle lui-même que nous pourrions faire confiance aux relations écrites que le P. Membré pourra faire des expéditions de 1678-1682.³ Or nous possédons quatre écrits du Récollet sur ces expéditions.

1. C'est d'abord une lettre datée "De la rivière de Mississipi, (Fort Prud'homme), le 3 juin 1682" au supérieur des Récollets à Québec, le P. Valentin Le Roux. L'original est à Paris, Bibl. Nat., Coll. Clairambault, vol. 1016, ff 163-165. Margry l'a publiée (*Découvertes*, II, 206-212), et le P. Habig la traduit pour la première fois en anglais, avec des annotations (appendice I, 208-214). Il remarque justement que cette lettre "was the first of the eyewitness accounts to be written of La Salle's expedition down the Mississipi in 1682" (p. 208, note I).

2. C'est ensuite un résumé par le P. Chrestien Le Clercq de la lettre précédente. A l'été de 1682 le P. Le Clercq est en route pour la France. Il fait escale à l'île Bonaventure (V. *Nouv. Relation de la Gaspésie*, p. 528) et de là, le 14 août, il écrit la présente lettre, on ne sait à qui. Le P. Valentin Le Roux lui a donné communication des découvertes annoncées par le P. Zénobe dans sa lettre du 3 juin. A son tour le P. Le Clercq en fait part au destinataire de sa lettre. C'est tout l'objet de celle-ci. Le texte *original* en est à Paris, Arch. Nat., Colonies, F², 241, ff 6-7. Margry (II, 203-

³ On ne connaît pas de relation du P. Zénobe sur la 3^e expédition. Il est fort probable toutefois que, selon son habitude, si fort blâmée par Joutel et même surveillée par celui-ci qui désirait être le seul chroniqueur de La Salle, il est probable, dis-je, que le P. Zénobe aura rédigé son journal de route, même après qu'il se fût fait voler celui qu'il tenait à bord du "Joly". Le massacre en 1689 de la colonie du fort Saint-Louis (le P. Membré y fut assassiné) par les indiens Karankawa expliquerait suffisamment la perte des derniers écrits du P. Membré.

205) publie cette pièce sous le titre d'"Avis du Succès de la Découverte donné par un Récollet." Le P. Habig en donne, pp. 230-233, une traduction anglaise faite par lui d'après une copie de l'original prise par le P. Odoric Jouve, o.f.m.

3. Il y a en troisième lieu, et c'est la pièce principale, le journal-relation du P. Zénobe, par lui déposé entre les mains du P. Valentin Le Roux, en novembre 1682. Le P. Zénobe ne pensait pas tout d'abord, au retour de la seconde expédition, se rendre à Québec, moins encore en France. D'où sa lettre du 3 juin au supérieur des Récollets — et le sien — à Québec. Guéri, La Salle modifie ses plans et prie le P. Membré d'aller rendre compte à la cour du succès de l'expédition. Le religieux fait diligence et arrive à Québec juste à temps pour prendre le bateau (peut-être le dernier de la saison) en partance le lendemain.⁴ Il n'a que le temps de remettre au P. Le Roux le journal-relation qu'il a rédigé de l'expédition depuis l'année 1678 qu'elle a commencé. C'est ce document qu'en 1691 publiera partiellement, au vol. II de son *Premier Etablissement de la Foy*, le P. Chrestien Le Clercq, document qui, surtout à cause du ton agressif et antijésuitique du *Premier Etablissement*, a depuis soulevé tant d'hypothèses et suscité tant de querelles. Ce n'est pas le lieu même de les énoncer. Disons seulement que la relation du P. Zénobe n'a rien gagné à être insérée dans le livre du P. Le Clercq. Mais il y a un point controversé sur lequel le P. Habig devait prendre position au seuil de sa biographie, savoir la paternité revendiquée par le P. Hennepin (*Nouvelle Découverte*, 1697) de la relation attribuée par le P. Le Clercq au P. Membré. Le P. Habig n'y manque pas: en cinq sec (p. 6) il dispose de la question. J'avoue que son ingénieuse comparaison de textes (app., 234 suiv.) me persuade davantage, en fait me convainc que la relation est bien du P. Membré.⁵

⁴ Le P. Membré voyagera avec M. de Frontenac, temporairement disgracié, et que remplace M. de La Barre. Il pourra donc, au cours des longues semaines de la traversée, le mettre au courant de toutes les péripéties de la grande aventure, entreprise sous ses auspices.

⁵ La relation a été plusieurs fois publiée. D'abord elle apparaît aux 3 éditions du *Premier Etablissement* de Le Clercq (1691, 1692). Shea la donne en traduction anglaise dans son *First Establishment of the Faith* (1880); dans les trois éditions également (1852, 1853, 1903) de son voyage: *Discovery and Exploration of the Mississippi Valley*. On la retrouve dans Cox, *The journeys of René Robert Cavalier, Sieur de la Salle*, etc (coll. "The Trail Makers"), deux éditions (New-York, 1905, 1922). Les revues *Illinois Cath. Hist. Review* (X, pp. 380-382) et *Mid-America* (II, pp. 104-105) en reproduisent aussi des extraits.

4. Il y a enfin la *Relation de la Découverte de l'Embouchure de la Rivière Mississippi dans le Golfe de Mexique, Faite par le Sieur de la Salle, l'Année Passée 1682*. Cette pièce, qui est aux Arch. de la Marine (Paris), n'a pas été donnée par Margry. Mais antérieurement à Margry, Thomassy, qui dénicha cette relation aux archives de la Marine, la publia, pour la première fois, en 1859, dans: *De la Salle et ses relations inédites de la découverte du Mississippi* (Extrait de la *Géologie pratique de la Louisiane* par Thomassy), Paris, Douniol, 1859. L'année suivante 1860 elle reparait dans sa *Géologie pratique* (pp. 9-16), publiée après l'extrait, et dans une édition subséquente de cet ouvrage. Boimare la reproduit en 1868 (Paris) dans son *Texte Explicatif pour accompagner la première planche historique relative à la Louisiane* (Paris, 1868), ainsi que Gravier, app. VII de ses *Découvertes et Etablissements de Cavalier de la Salle*, Rouen, 1870. Le P. Habig enfin (234-243) en donne un texte anglais annoté précédé d'une étude critique où il établit que l'auteur de la Relation est le P. Membré. Thomassy, Parkman l'avaient pressenti (p. 235-236) mais étaient restés hésitants. Il n'y a pas de doute que nous avons là le rapport officiel bâti par le P. Membré d'après sa relation laissée à Québec, et qu'il présenta à la cour au début de 1683.

Nous sommes donc en possession (en y comprenant le récit collatéral de la lettre du P. Le Clercq, du 14 août 1682) de 4 documents authentiques du P. Membré. En les utilisant comme récits basiques, le P. Habig raconte à son tour la grande aventure de La Salle, avec le P. Zénobe comme figure d'avant-plan (après La Salle). Le biographe ne néglige pas, loin de là, les autres chroniques des diverses expéditions: celles de La Salle avec ses lettres, celles de Joutel, Tonti, etc. Cela va de soi. Et c'est d'ailleurs d'autant plus indispensable que, ainsi que nous le savons, nous n'avons mot du P. Membré sur la 3e expédition (celle de la tentative d'établissement aux bouches du Mississippi) et que, même pour la période de 1678-1682, toute la relation du P. Membré n'est pas dans Le Clercq.

Voici, rappelée et précisée par le P. Habig (p. 19), la distribution de la relation du P. Membré dans Le Clercq. Le P. Habig utilise la version anglaise de Shea, *First Establishment...*, II.

a) De Québec au Fort Crève-cœur, sept. 1678 à février 1680 (pp. 108-125 dans Shea). C'est le P. Le Clercq lui-même qui tient la plume en abrégant l'original.

b) Du Fort Crève-cœur à Makinac, février 1680 à juin 1681 (pp. 129-157). Texte du P. Zénobe, sauf que le P. Le Clercq y supprime, ainsi qu'il le déclare, un certain nombre d'incidents et observations qu'il ne juge pas essentiels.

c) De Makinac au Fort Frontenac et au Fort Miami, juin 1681 à nov. 1681 (pp. 158-161). Texte omis par Le Clercq, qui se borne à en tirer lui-même un récit succinct, en manière de transition les parties b et d de la narration du P. Membré.

d) Du Fort Miami aux bouches du Mississipi, et retour au Fort Miami, 1681 à sept. 1682 (pp. 161-195). Ici le P. Le Clercq donne *mot à mot* les parties de la relation qu'il regarde, dit-il, comme les plus essentielles.

Le P. Habig, ai-je noté, utilise toutes les sources connues, et non pas seulement les textes de son héros. Hélas! par une déplorable fatalité, juste au moment que paraissait son livre, était mis en vente aux salles Drouot, Paris, les 18-19 juin 1934 (j'ignore si depuis le P. Habig l'a appris), un manuscrit autographe et jusqu'ici inconnu de l'ingénieur Minet,⁶ membre de la 3^e expédition de La Salle. D'après le catalogue de vente, ce journal de Minet intitulé: *Voiage fait du Canada par dedans les terres allan vers le Sud dans l'année 1682* fut rédigé durant la traversée de France au golfe du Mexique lors de la 3^e expédition. Voici comment Minet s'en explique:

"Voyant le peu de rapors qu'il y avoit entre ce que Mons. de la Salle disoit, et ce que le Père Zenobe, recolet, et les sieurs Barbier et De la Salle⁷ disoient de leurs costé sur la découverte de cette Rivière Colbert (le Mississipi), que n'ayant pas beaucoup à faire dans le vaisseau⁸ j'escrivois tous les jours ce que l'un et l'autre me disoient..."

⁶ Margry a publié une courte relation et une lettre de Minet: *Relation de l'ingénieur Minet sur la recherche de l'entrée du Mississipi, 1684-1685* (II, 589); *Lettre de Minet au Marquis de Seignelay, 6 juillet 1685* (II, 602).

⁷ Le jeune Nicolas de la Salle, non apparenté à Cavalier de La Salle. Il est lui aussi l'auteur d'une relation du Mississipi, publiée dans Margry.

⁸ Sûrement le "Joly", commandé par M. de Beaujeu, puisque c'est à bord de ce navire (il y en avait quatre au départ de France) qu'étaient de La Salle et le P. Membré. Le P. Zénobe tenait lui-même son journal, dans lequel, selon Joutel (Habig, 140), il consignait fidèlement, comme elles avaient lieu, les querelles constantes du commandant avec de la Salle. A Petit Goave, où le "Joly" fit escale, le journal du P. Membré lui fut volé et communiqué à M. de Beaujeu. Celui-ci en fut si outré qu'il jura que si le P. Zénobe rembarquait à son bord, il le mettrait au carré des matelots. Heureusement que le récollet, avec ses confrères ainsi que de La Salle, continua sa route à bord de "L'Aimable".

Ce début annonce un document de premier ordre, dont la connaissance en tout cas, puisque le P. Zénobe est personnellement en cause, eût été capitale pour la documentation de la biographie du P. Habig. C'est pourquoi, d'ici à ce que soit connu le texte de Minet, il nous est interdit de porter un jugement définitif sur le détail de la vie du P. Zénobe au cours de la 2e expédition (1681-1682). On peut évidemment présumer que les avancés et les observations du récollet, consignés par Minet, ne contredisent sans doute pas les informations contenues dans les textes déjà connus du P. Zénobe, mais le fait du "peus de rapors" affirmé par Minet entre les dictés du récollet d'une part et ceux de La Salle d'autre part me trouble un peu; et surtout, l'ensemble des dépositions — si l'on peut dire — divergeantes consignées par l'ingénieur au jour le jour, s'ajoutant aux pièces nombreuses que nous connaissons et qu'utilise le P. Habig, ne peut que jeter de la lumière sur ce que nous savons par ailleurs — mais parfois obscurément et contradictoirement — des aventures de La Salle et du P. Membré. Il va sans dire que les futurs historiens de La Salle ou de ses compagnons devront étudier le nouveau journal de Minet.

Je ne crois toutefois pas trop présumer, en avançant que le journal de Minet ne saurait influencer *substantiellement* sur la chronologie connue de la 2e expédition (celle qu'a en vue Minet), probablement très peu sinon du tout sur celle de la première, et en aucune façon (à moins que l'ingénieur ne continue son journal par delà la traversée, ce que j'ignore) sur les incidents de la 3e expédition. L'on peut dire somme toute que le narré du P. Habig nous présente bien la vie aventureuse, héroïque et bienfaisante du P. Zénobe de 1678 à son assassinat en 1689.

Le P. Habig possède bien la documentation originale si riche des expéditions de La Salle. Il confronte avec bonheur les diverses pièces-sources, les éclaire l'une par l'autre, les agence au récit du P. Membré. Nombre de ses notes infrapaginales (il y en a 767) sont des notes critiques; elles éclairent des points obscurs, corrigent des affirmations erronées soit des relations, soit des auteurs qui les ont utilisées.

Et je note avec le plus vif plaisir qu'il n'y a, dans la manière du P. Habig, rien de pédant ou d'arrogant. Il dit simplement ce qui est, sans le moindre accent de triomphe dans les circonstances, non rares, où par exemple il lui arrive de corriger à coup sûr, disons Parkman ou Shea, d'autres encore, ou bien lorsque, par quel-

que déduction heureuse, il a mis en lumière quelque point obscur ou mal connu.

Bien que jeune, le P. Habig a déjà à son crédit plusieurs écrits historiques parus dans *Mid-America*, dans *The Franciscan Herald*, et peut-être ailleurs. Il est bien dans sa voie, et sa carrière d'historien s'annonce féconde. Les Franciscains du Canada lui doivent être particulièrement reconnaissants pour son livre sur le P. Zénobe Membré. Celui-ci en effet est du nombre des anciens Récollets de la Nouvelle France dont les Franciscains canadiens, leurs successeurs, se sont assigné la mission, depuis de nombreuses années, de tirer de l'oubli et de tracer l'histoire. Que la biographie de l'un d'eux, et l'un des principaux, ait été écrite par un confrère américain, cela est de nature à leur causer une vive joie et ne peut que stimuler leur activité.

Sur le P. Zénobe même il reste encore beaucoup à dire. Le titre que le P. Habig donne à son livre: *A critical Biography*, promet beaucoup plus qu'il ne donne. En effet, en dehors des dix années de voyages du P. Membré, on n'y trouve comme biographie que le *curriculum* déjà connu de la vie du Récollet. Le P. Habig a su tirer bon parti des maigres indications éparpillées dans Le Clercq, Hennepin et ailleurs, mais à vrai dire il n'apporte pas de faits nouveaux. Ce n'est pas sa faute, c'est que, dans l'état présent de nos connaissances archivistiques sur les Récollets du Canada, on ne sait rien de plus sur le P. Membré. L'absence d'archives, voilà à quoi se bute à chaque pas l'historien des Récollets.

Le P. Habig termine son ouvrage par une bibliographie annotée des sources principales et secondaires (258-285) qu'il a utilisées. Il a eu la bonne fortune de mettre à profit, tout le premier, une copie photographiée, que possède, à Chicago, la collection Ayers, dans la Newsberry Library, du journal *complet* de l'abbé Cavelier de La Salle, présenté par celui-ci à Seignelay en 1688. On ne connaissait de ce journal jusqu'en 1926 que des fragments de brouillon. L'original entier, ou plus exactement une copie de l'original de la main de La Hontan ⁹ a été retrouvée à l'*Archivo general de Indias*, Séville, et c'est une photographie de cette copie qui se trouve dans la collection Ayers.

⁹ Que le nom du baron de La Hontan n'éveille pas de méfiance dans l'esprit du lecteur, sur l'authenticité et l'exactitude de la copie faite par lui. Elle est conforme à l'original, ainsi que le démontre le P. Habig (258-259).

Voici pour finir quelques observations de détail notées au fil de la lecture du livre du P. Habig.

1) Celui-ci, dans ses références à la *Description de la Louisiane* du P. Hennepin, renvoie tantôt à l'édition anglaise de Shea, tantôt au texte italien de la *Storia universale delle Missioni Francescane* du P. Marcellino da Civezza, vol. VII, partie IV (Firenze, 1894). Je crois que le P. Habig aurait dû constamment référer le lecteur à Shea (étant donné qu'il ne renvoie jamais à l'original français de Le Clercq ou d'Hennepin), dont le texte est sûr, et que par ailleurs ne fait que retraduire en italien, notes comprises, le P. Marcellino. Le P. Habig fait beaucoup d'honneur et confiance, je trouve, au texte de ce dernier.

2) P. 174. Date de 1690 pour 1691 attribuée au *Premier Etablissement de la Foy. Lapsus calami*, évidemment.

3) P. 260 — et je pense aussi ailleurs — le P. Habig assigne à la 1ère édition de l'ouvrage de Shea, *Discovery and Exploration of the Mississippi Valley*, la date de 1852. Ce serait en 1853 que French aurait réédité *Discovery* dans ses *Historical collections of Louisiana...* (1st series, vol. IV). A moins que je ne m'abuse, le contraire serait la vérité. Au surplus je laisse au P. Habig lui-même d'en juger; il m'est impossible, à Quaracchi, de contrôler l'exactitude des notes que je possède là-dessus. Voici. L'édition de French porte au verso de la page de titre; "Stercotyped by C. C. Savage, 13 Chambers Street, New-York." En outre, le titre collectif du même volume, *Historical Coll. of Louisiana...* compiled... by B. F. French, porte bien le millésime de 1852. L'édition stéréotypée serait donc celle de 1853, celle de Shea, et l'on devine pourquoi: il comptait sur une large diffusion de son livre et en prévoyait des réimpressions nombreuses. Par ailleurs l'édition dite de Shea a bien à la page du titre, non 1852, mais 1853.

4) P. 266, écrit le P. Habig d'après Villiers, *La Louisiane. Histoire de son nom* (p. 12), au sujet de la *Description de la Louisiane*: "It was a very popular book in its day, enjoying as many as forty-six editions, including spurious editions and translations." Ce chiffre de 46 nous fixe sur la source du renseignement erroné fourni par Villiers. Celui-ci a dénombré les 46 éditions, non de la *Description de la Louisiane*, mais des diverses œuvres du P. Hennepin énumérées par N.-E. Dionne. C'est le chiffre donné par ce dernier. Chacun des bibliographes d'Hennepin en effet y va de son chiffre... La vérité vraie c'est qu'il y a, de la *Description de la Loui-*

siane, 3 éditions françaises authentiques et intégrales, 2 italiennes (y compris celle du P. Marcellino), 2 hollandaises, 1 allemande, 1 anglaise (celle de Shea), soit 9 éditions, et en outre quelques abrégés, résumés et extraits. Des quatre ouvrages d'Hennepin (le 4e est sa *Morale pratique du jansénisme*, avec une seule édition), il y a plus de 60 éditions, abrégés et extraits. J'ai dans mes cartons la reproduction photographique des titres de toutes les éditions intégrales et authentiques (et je puis ajouter que j'ai de mes yeux vu chacune de ces éditions) des œuvres d'Hennepin, ainsi que des éditions peu ou pas connues des abrégés.

5) PP. 268 et 269, le P. Habig répète, d'après l'opinion reçue, que la 1ère édition du *Premier Etablissement de la Foy* fut supprimée. Or, si je ne me trompe, le seul texte-source que nous ayons sur ce sujet est celui du janséniste Antoine Arnauld, dont le renseignement est contemporain (à une année près) de la publication du *Premier Etablissement*. Voici ce qu'il écrit dans ses diatribes contre les jésuites. Je cite d'après ses *Oeuvres complètes*, Paris, 1780, vol. 34, p. 720: "Les Jésuites ont traversé ce livre [*l'Etabl. de la Foy* du P. Le Clercq], et ont fait leurs efforts pour le supprimer. Les Récollets, qui ont des amis en Cour, ont soutenu que le livre était bon, et qu'il n'y avait rien que de vrai. Pendant quelque temps le Libraire fut appréhendé pour son Livre, mais lors qu'on a fait voir qu'il n'y avait rien à redire, le Livre a passé, et il s'est toujours depuis vendu librement."

Ce n'est pas péremptoire. Que le livre ait été inquiété et sa vente entravée, cela est certain, puisque la même année, 1691, [à Paris, même éditeur], et l'année suivante [à Lyon] on le réimprima sous les seules initiales de l'auteur, et même, en 1692 (3e éd.) sous un titre différent, probablement avec les caractères mêmes de l'édition originale transportés à Lyon. Mais le fait de la suppression n'est pas démontré et ne ressort pas du passage d'Arnauld. En fait l'édition supposée supprimée est moins rare sur le marché que celle de Lyon. En tout cas, à mes yeux la question n'est pas vidée.

P. HUGOLIN LEMAY, O.F.M.

membre de la Société Royale du Canada.

Le troisième centenaire du Père Marquette

L. Devois

5 février 1936.

Erection d'un monument à Laon — Les enfants de France vident leurs firelites pour la statue du héros de la Nouvelle-France — Six descendants en ligne collatérale de Marquette

Paris, 5 (P.C.-Havas) — Le Père Marquette, grand explorateur de la vallée du Mississippi et un héros de l'épopée américaine, aura bientôt sa statue en France. C'est dans la vieille cité de Laon que le futur pionnier naquit le 1er juin 1637; c'est dans la vieille cité de Laon que son souvenir sera éternisé à l'occasion du tricentenaire de sa naissance.

L'initiative du projet — encore inconnu du grand public français — revient au représentant d'une vieille famille huguenote soissonnaise, Charles Westercamp, qui voulut bien révéler dès maintenant à Havas comment Laon célébrera son glorieux enfant:

"Sans mêler en quoi que ce soit nos grands hommes aux querelles politiques on peut proclamer que le Père Marquette, par son intelligence, son courage, et sa persévérance rendit des services prodigieux à son pays. Il serait à souhaiter que l'unanimité de nos concitoyens se groupât autour de ce grand souvenir dans le sentiment de la concorde et de la reconnaissance. Permettez-moi de vous rappeler avec quelque émotion les paroles que le sénateur Mitchell prononça au Sénat américain lors de la remise de la statue de Marquette au Capitole: "La pureté et la

santété de sa vie, ses écrits et sa renommée comme explorateur du Mississippi — voilà ce qui fixa les suffrages. Celui qui attaque l'homme à cause de ses opinions religieuses est l'ennemi du genre humain. La statue de Marquette sera comme l'emblème de la liberté religieuse".

C'est grâce aux cardinaux Baudrillart, président des Amitiés catholiques à l'étranger, et Suhard, archevêque de Reims, que le projet put aboutir avec une pareille rapidité: sur leur paternelle recommandation, l'archiprêtre de Laon, secondé par le R. P. Provincial de la Compagnie de Jésus pour la Champagne, invita tous les enfants à contribuer à l'érection de ce monument en donnant des sous de bronze prélevés sur leur tire-lire. A l'heure actuelle plus de 300 kilos de bronze sont déjà en possession de Charles Westercamp qui les fera fondre pour couler dans la matière ainsi obtenue la statue du Père Marquette.

A l'occasion de ces fêtes commémoratives nous eûmes la curiosité de rechercher s'il subsistait encore maintenant des descendants de Marquette en ligne collatérale. Nous en trouvâmes six qui tous cultivent avec une respectueuse ferveur le souvenir du héros qui

illustra leur sang: l'un d'eux, nommé Barbier, habite toujours Laon où la famille de Marquette exerce encore la profession d'orfèvre depuis bientôt quatre siècles; il nous dit sa fierté de recueillir et d'enrichir ce patient héritage. Un autre, le colonel Revière, commande un régiment en garnison à Versailles. Le troisième, frère du colonel, est notaire dans une petite ville de l'île de France. Un quatrième est le docteur Ganault, qui est médecin de campagne. Un cinquième, le baron Dogny, est un des premiers architectes de Paris. Le dernier, le comte de Sars, est secrétaire général de la Société historique de la haute Picardie et connaît l'histoire du Père Marquette mieux qu'aucun homme de France.

"Cette fidélité aux valeurs ancestrales", nous disait encore Charles Westercamp, "c'est sans doute l'hommage qui eût touché plus que tout autre le cœur généreux de Marquette, grand prêtre et grand Français."

"Au fil du Mississippi avec le Père Marquette"

L. Devois

6 février 1936

Un nouveau livre de M. Charles de la Roncière

Paris, 6 (P.C.-Havas) — "Au fil du Mississippi avec le Père Marquette".

Au moment même où un comité se constitue pour ériger dans sa ville natale, Laon, un monument à l'illustre jésuite explorateur, Charles de la Roncière, président de l'Académie de Marine, publie sous ce titre un grand volume consacré à l'épopée de Marquette.

"Je suis allé au Canada avec la mission Cartier, veut bien nous dire Charles de la Roncière, et mon ouvrage est comme un hommage ému à la Nouvelle-France. Pourquoi ai-je choisi Marquette? Parce que peu d'hommes en France gardèrent dans l'histoire autant de prestige que ce grand Français. Les contrées et les villes s'enorgueillissent de porter son nom. Le comté de Wisconsin où les eaux s'épandent en chapelets lacustres, le comté de Manitoba où les métis Bois-Brûlés fraternisent avec les Indiens de Fourche des Gros-Ventres, l'évêché qui se mire sur les bords de la presqu'île du lac Supérieur, un canal qui reliera les

Grands Lacs au golfe du Mexique, font retentir le nom de Marquette. Sa statue est au capitol des grands hommes à Washington, à côté de celle d'Abraham Lincoln. L'Etat de Wisconsin, invité à placer dans son capitol la statue d'un des hommes ayant le plus contribué à sa gloire, avait fixé son choix sur le missionnaire français. La même année 1897, une autre statue du Père Marquette fut érigée dans la ville portant son nom sur la rive du lac Supérieur. Sa statue n'est pas seulement à Québec mais aussi à Détroit, à la bourse de New-York, le nom du Père Marquette retentit chaque jour comme celui d'une valeur industrielle.

"Rendant un solennel hommage au missionnaire, Chicago reconstruisit en 1933 la cabane où le jésuite passa l'hiver de 1674 à 1675 à l'emplacement de la future ville.

"Quel splendide hommage au missionnaire qui avait accompli en laissant glisser son canot d'écorce au fil du Mississippi une des plus grandes découvertes de l'humanité. A dater du jour où Marquette et son compagnon Joliet sentirent la

rude tâche de ramer jour et nuit s'affaiblir pour eux, devant la joie que leur causait leur expédition, les Français ont véritablement possédé le Mississippi. Et ils continueront à le posséder — comme l'écrivit John Finley, président de l'Université de New-York.

"Dans l'ouvrage *Les Français au cœur de l'Amérique*, bien que le pays tout entier appartienne à d'autres, et bien que le cours du fleuve soit au service de milliers d'individus à qui la belle langue française est inconnue, bien des fois, proclame lui-même ce généreux universitaire américain, en faisant avancer sa barque à perche ou à aviron sur quelqu'un de ses affluents, j'ai pensé: combien ces rivières seraient moins suggestives si les Français n'y étaient point passés les premiers avec bravoure et esprit d'aventure.

"Bien qu'un panache de fumée flottât habituellement comme un rideau devant l'entrée d'une vallée, on n'a qu'à écarter ce rideau par imagination pour trouver que la rivière divine est encore le meilleur des chemins qui mènent au Mississippi.

"C'est dans une hutte située sur le chemin de portage à Chicago que le Père Marquette, malade, passa le dernier hiver étendu sur la terre.

"Mais plus que ces hommages terrestres, il reste au Père Marquette la gloire suprême qui ne périt pas et qui, au contraire, se multiplie dans la vie éternelle: celle d'avoir amené à la lumière du Christ de nombreuses âmes de Peaux-Rouges et d'avoir ouvert les voies aux missionnaires qui devaient lui succéder." conclut M. de la Roncière.

Le centenaire du P. Marquette

L'hommage de la France et celui des Etats-Unis —
Le séjour de Marquette au Canada — Sa formation
à l'apostolat dans la région des Trois-Rivières —
Son séjour à La Broquerie — Les débuts d'une
carrière — Avec Louis Jolliet vers le Mississipi —
La mort — La gloire posthume *Le soir 9 juin 1937*

(par le R. P. Léon POULIOT, S.J.)

Le R. P. Léon Pouliot, S.J., qui a fait une étude spéciale de la vie du Père Marquette, veut bien, à la veille des fêtes de la Broquerie, nous adresser l'article ci-joint, dont nous le remercions très vivement. (Les titres sont de nous.)

Depuis quelque temps déjà, les grandes agences d'information française rappellent avec honneur le souvenir du Père Jacques Marquette. Le dimanche, 13 juin on lui dévoilera une statue dans sa ville natale de Laon. Le R. P. Pinar de la Boullaye, S.J. et M. Gabriel Hanotaux rediront la vie du grand missionnaire et en feront les leçons. L'opinion publique a été préparée à cette manifestation par les journaux et les revues tels l'article de M. de la Roncière (*Etudes*, 20 avril, 204-216) et celui de M. Georges Goyau (*Revue des Deux-Mondes*, 1er mai, 144-168).

On n'est pas moins actif aux Etats-Unis. Dès le mois de janvier, le R. F. Gilbert Garrahan, S.J.,

doyen de la Faculté d'histoire à l'Université Loyola de Chicago, publiait dans *Mid-America*, douze documents jusqu'ici inédits se rapportant à la personne ou à l'oeuvre du P. Marquette (*Some hitherto unpublished Marquettiana*). Le troisième centenaire prend véritablement, chez nos voisins, l'aspect d'un événement national. Là aussi, dans les revues et les journaux, les articles succèdent aux articles. Le 30 mai, à la radio, réseau national, on a voulu dramatiser la vie du missionnaire: le 1er juin, au Sénat de Washington, discours du Sénateur Duffy, représentant du Wisconsin; le même jour, au Capitole, devant la statue de Trentanove, manifestation officielle, l'ambassadeur de France étant le principal orateur. On demande au gouvernement l'émission d'un timbre-poste-souvenir. Enfin, on n'a pas oublié la grande dévotion de Marquette pour l'Immaculée-Conception; et c'est pourquoi, le programme des fêtes comporte une messe solennelle au sanctuaire national de l'Immaculée-Vierge à Washington.

La France a raison de célébrer Marquette: il reste un de ses plus illustres enfants; les Etats-Unis ont également raison d'être fiers. N'est-ce pas un titre de gloire pour un pays que de compter parmi ses pionniers et ses premiers apôtres un homme de cette trempe, reproduction aussi parfaite que possible du grand François-Xavier?

Et nous, Canadiens, avons-nous le droit d'assister en simples spectateurs aux manifestations de la France et des Etats-Unis? Nous ne le croyons pas. Pendant ses neuf

années d'Amérique, Marquette appartenait à la Mission des Jésuites du Canada; c'est auprès du P. Druilletes, dans la région des Trois-Rivières, qu'il se forma à son nouvel apostolat, qu'il étudia les langues avec un succès où il voit une manifeste bénédiction de Dieu. Il écrit, en effet, du Cap-de-la-Madeleine, le 4 août 1667: "Dieu a eu bien pitié de moy. Depuis que je suis en ce pays, je n'y ai point encore senti aucun dégoût, ny la première pensée de souhaiter la France. Vous savez que je n'avois point de mémoire quand j'y estais e néanmoins je ne trouve aucune difficulté dans les langues, qui n'ont aucun rapport avec les nostres. Je commence aujourd'hui d'apprendre celle du pays de Manate e cet hyver j'apprendray le montagnais (*Mid-America*, janvier 1937, 8)". C'est le Supérieur des Jésuites de Québec qui l'envoie à la Mission des Grands Lacs en 1668 et qui lui ordonne, en 1673, d'accompagner Louis Jolliet, envoyé par Frontenac "à la recherche de la mer du Sud". C'est au même Supérieur qu'il adresse son journal et la carte de ses voyages. C'est son nom qui ouvre le registre des baptêmes d'une de nos plus belles paroisses: Boucherville: "Je, Jacques Marquette de la Compagnie de Jésus ay donné les cérémonies à Marie, fille de Kishentoë et d'Antoinette Mittsmi-nich, âgé de 2 mois et ondoye a Saurel par monsieur Morel Prestre le parrain Ignace Boucher et la marraine Marie Boucher le 20 May 1668".

Il y a plus: la maison qui Phébergea en 1668 est encore debout (Cf Louis Lalonde: *Une vieille seigneurie, Boucherville*, p. 313). Un siècle et demi plus tard, elle voyait grandir un de nos plus célèbres évêques missionnaires: Mgr Taché. Comme le rappelle le P. Alexandre Dugré, dans son beau tract *Le Père Marquette*, l'archevêque de Saint-Boniface aimait à croire que l'influence du Jésuite d'autrefois n'avait pas été étrangère à sa vocation apostolique. En 1879, à l'inauguration du modeste monument qui s'élève devant la Villa La Broquerie, il s'écriait:

"La prière étend son influence au delà des temps et des espaces. Qui sait si celle de Marquette n'a pas été pour quelque chose dans l'appel qui m'a invité à marcher sur ses traces, en allant évangéliser les sauvages de l'Extrême-Ouest? C'est dans cette maison d'où il est parti pour ces lointains pays que j'ai offert à Dieu le plus pénible sacrifice que m'a inspiré ma vocation de missionnaire, et c'est en entendant parler de son courage, ici-même, que, enfant, adolescent, j'ai senti se fortifier le mien."

Nous avons donc raison de dire et nous ne faisons de tort à personne en disant que Marquette nous appartient, à nous aussi. Voi-

là pourquoi il convient de célébrer dignement le troisième centenaire de sa naissance. Mais pour célébrer l'homme il faut d'abord le connaître. Qui fut donc Jacques Marquette?

Né à Laon, le 1er juin 1637, d'une famille honorable, cousin, par sa mère, de saint Jean-Baptiste de la Salle, fondateur des Frères des Ecoles Chrétiennes, il entre à dix-sept ans au noviciat de Nancy. S'il se fait jésuite, c'est qu'il veut se dépenser pour la plus grande gloire de Dieu dans les pays de mission. Une première demande officielle, adressée au T. R. P. Général, à la fin de 1658 ou au début de 1659 lui mérite des félicitations pour son zèle et une invitation à la patience. Car la formation du jésuite est longue et la sienne vient à peine de commencer. Le jeune religieux se soumet sans réclamation et, pendant sept ans, il enseigne dans les divers collèges de sa Province. Puis de nouveau, il demande les missions et de nouveau, on lui dit d'attendre, de rester toujours soumis à la volonté de ses Supérieurs. Obéissance bientôt récompensée. A ce moment même, la voix du Canada se fait entendre jusqu'à Rome: on a besoin de missionnaires, de bons missionnaires. Le T. R. P. Général prend cette fois les devants et demande au Provincial de Champagne de laisser partir sans retard le P. Jacques Marquette. Ce dernier, avant la fin de sa première année de théologie est ordonné prêtre et — c'est la réalisation de son rêve — il est en route pour le Canada. Avant de quitter La Rochelle, le 31 mai 1666, dans une lettre adressée au T. R. P. Général qui nous a été conservée, il dit toute sa reconnaissance, toute sa joie, toute sa confiance: sa vocation ne peut être que bénie, car elle est l'oeuvre de la Vierge Immaculée.

Il arrive à Québec, le 20 septembre 1666; le 10 octobre, il se rend aux Trois-Rivières pour "estre escolier du P. Druilletes en la langue montagnaise". Sur les deux années de préparation qui suivirent, on est peu renseigné: la lettre qu'il écrit au Recteur de Dijon, le 4 août 1667, le baptême qu'il inscrit dans le registre de Boucherville, le 20 mai 1668, sont à peu près tout ce qui nous reste de lui. Les débuts de son ministère auprès des Ojibwa-taouais des Grands Lacs nous sont connus dans une lettre qu'il adresse à son supérieur de Québec (*Relations des Jésuites*, Thwaites, LIV, 168 et ss.). On y voit le missionnaire zélé, industrieux, sachant déjà s'imposer avec douceur et fermeté à des peuples barbares dont la langue ne lui est pas encore familière. Il est heureux: "C'est une grande consolation à un missionnaire de voir des esprits si souples parmy la Barbarie, vivre avec tant de paix avec des Sauvages, et passer quelquefois les journées entières à les faire prier Dieu". De ses fatigues, de ses souffrances, il ne parle pas, car il a un principe bien arrêté: "Il ne faut point espérer pouvoir fuir les Croix dans toutes nos Missions; et le meilleur moyen d'y vivre content, est de ne les point craindre, et d'attendre de la bonté de Dieu, dans la jouissance des petites, d'en avoir de beaucoup plus grandes".

Une seule chose apporte quelque tristesse à l'âme du P. Marquette: c'est le spectacle des peuples qui sont plus loin et qui n'ont jamais entendu la parole de Dieu. Sur ces malheureux, sur leur pays, leurs moeurs, il ramasse le plus de renseignement possible et il les transmet à son Supérieur qui n'y sera pas insensible. Pour lui-même, il ne demande rien; mais on a l'impression que, sans négliger son devoir

de chaque jour, sans cesser d'être parfaitement soumis à la volonté de ses chefs, il émet un vœu, il fait une suggestion, quand il ajoute que déjà il étudie la langue de ces peuples délaissés. Travail inspiré par un zèle éclairé et qui ne sera pas inutile. Depuis longtemps, les Jésuites souhaitaient ouvrir à l'Évangile cette porte de l'Occident. Marquette comprend que cet honneur lui est accordé quand, le 8 décembre 1673, il voit arriver à Michillimackinac, l'explorateur canadien Louis Jolliet. Est-ce par hasard que ce dernier paraît chez le Jésuite en la fête de l'Immaculée-Conception et que, conformément à la volonté du Supérieur de Québec, il se l'adjoint pour le grand voyage? Non, cette circonstance est un gage de bénédiction. On prépare l'expédition pendant l'hiver et le 17 mai, c'est le départ; un mois plus tard, le Mississippi. Voyage dont on ne peut exagérer l'importance quand on songe aux effets: c'est tout un empire qu'il donnait à la France et à l'Église; voyage héroïque, si l'on compare les distances parcourues à la fragilité des embarcations, aux dangers de toutes sortes auxquels on était exposé à chaque heure du jour. Non, on ne saura jamais ce qu'il a demandé d'endurance, de courage, de foi en Dieu. Et remarquons-le bien: Marquette n'est aux gages de personne, il n'attend pour lui aucun avantage temporel, il méprise ce qu'on appelle la gloire humaine. S'il fait figure de héros, c'est qu'il est apôtre à la façon des Xaviers; jamais il n'a voulu autre chose que l'extension du royaume de Dieu dans l'espace, son avènement dans toutes les âmes. Et c'est pourquoi on visite toutes les peuplades que l'on rencontre sur la route. L'accueil est souvent sympathique, parfois enthousiaste, tel le salut d'un chef à nos explorateurs: "Que le soleil est beau, Français, quand tu nous viens visiter". Mais il y a aussi des esprits rebelles, agressifs, dangereux. "Nous estions descendus proche des 33 degrés d'élévation ayant presque toujours été Vers le Sud, quand nous apercevîmes un village sur le bord de l'eau nommé Mitchigamea: Nous eûmes recours à notre Patronne et à notre conductrice La Ste Vierge Immaculée, et nous avions besoin de son assistance. Car nous entendîmes de loing Les sauvages qui s'animoiént au Combat, par leurs crys continuelz; ils estoient armés d'arcs, de flèches, de haches, de massues et de boucliers; ils se mirent en estat de nous attaquer par terre, et par eau; une partie s'embarqua dans de grands canotz de bois, les uns pour monter la rivière; Les autres, pour la descendre, afin de nous Coupper chemin, et nous envelopper de tous costez; Ceux qui estoient à terre alloient et venoient comme pour commencer l'attaque; De fait de jeunes hommes se jetterent à l'eau pour se venir saisir de mon Canot, mais le courant les ayant contraint de reprendre terre, un deux nous jetta sa massue qui passa par dessus nous sans nous frapper; J'avois beau montrer Le calumet, et leur faire signe par gestes que nous ne venions pas en guerre; L'alarme continuoit toujours et l'on se préparoit deis à nous percer de flèches de toutes parts quand Dieu toucha soudainement le cœur des vieillards qui estoient sur le bord de l'eau sans doute par la veüe de nostre Calumet qu'ils n'avoient pas bien reconnu de loing, mais comme je ne cessois de le faire paroître, ils en furent touchés arrestèrent l'ardeur de leur Jeunesse, et mesme deux de ces anciens ayant

jettez dans nostre canot comme à nos pieds leurs arcs et leurs carquois pour nous mettre en assurance, ils y entrèrent et nous firent approcher de terre, où nous débarquâmes non pas sans crainte de notre part, il fallut au commencement parler par gestes, parce que personne n'entendoit rien des six langues que je scavois, il se trouva enfin un vieillard qui parloit un peu l'illinois". On fait des présents, le Père parle de Dieu, "semence jetée en terre qui fructifera en son temps" et il ajoute, ce que nous croyons sans peine: "Nous passâmes la nuit chez eux avec assez d'inquiétude". (*Relations des Jésuites*, Thwaites, LIX, 150-152). Et le lendemain, on repart, pour se voir de nouveau exposé à la mort.

A trois jours du golfe du Mexique, on décide de revenir. Pourquoi? C'est que l'ennemi, l'Espagnol, n'est pas loin. Pourquoi aller se jeter dans ses bras? Marquette, pour sa part, ne peut se résigner à voir ainsi compromises ses plus légitimes espérances; le salut de tant de peuples jusqu'ici inconnus et qui ont besoin de l'Évangile. Il promet solennellement aux Illinois qu'on ne les abandonnera pas et il rentre à sa Mission, déjà frappé par la maladie qui ne tardera pas à l'emporter. Il se dévoue comme nauvère, plus que nauvère, auprès de ses Indiens, car il est soutenu par un grand espoir: la conversion des Illinois. Il tiendra parole. Son corps est brisé, abattu, mais son âme est plus forte que jamais et quelques mois après son arrivée, il repart. On sait le reste: la maladie l'oblige à s'arrêter pour l'hiver sur le site même de la ville actuelle de Chicago. Aux premiers jours du printemps, il parvient aux Illinois, non sans peine; il prêche son Dieu sur les places et dans les cabanes, célèbre le saint sacrifice de la messe dans un décor qu'il a rehaussé par des images de sa Mère du ciel. Sur le chemin du retour, c'est la

récompense: la mort dans la solitude, loin des siens et qui viendra lui donner un nouveau trait de ressemblance avec son modèle, saint François-Xavier; mort qu'il attendait et qui ne lui arrache aucun cri de regret, aucune plainte; il n'a pas encore trente-huit ans. N'est-il pas le serviteur inutile dont parle l'Écriture? Il entend la confession de ses compagnons, fait sa profession de foi, indique l'endroit de sa sépulture, le rite qu'on y suivra, l'ornement de son cercueil: une simple croix. Après avoir fait tant de bien pendant sa vie, il ne veut-il qu'une chose après sa mort: l'oubli. Son espoir ne sera pas exaucé. Deux ans plus tard, au cours d'une chasse, les Indiens retrouvent le tombeau et le corps est transporté solennellement dans la chapelle de la Mission. La chapelle sera bientôt détruite et pendant près de deux siècles, on en ignorera le site. Mais on n'oubliera pas Marquette, et quand ses restes seront découverts, en 1877, à Ludington, Mich., c'est toute l'Amérique qui exultera de joie.

Pour avoir accompli de grandes choses en peu d'années, en des circonstances particulièrement difficiles, avec un mépris absolu de lui-même, un désintéressement complet, Jacques Marquette peut être considéré avec saint François-Xavier comme le modèle parfait de l'héroïsme missionnaire catholique: héroïsme qui surpasse les autres héroïsmes comme la fin surnaturelle surpasse les fins d'ordre naturel. C'est bien là ce que les admirateurs du grand missionnaire, poètes ou historiens, ont profondément senti, s'ils ne l'ont pas toujours dit en termes explicites. Par là il appartient à la grande histoire. Mais, n'ayons garde de l'oublier; et sachons en être fiers: il a d'abord appartenu à notre histoire.

Léon POULIOT, S.J.

FATHER MARQUETTE HONORED IN FRANCE

Gazette —

Canadians Join French and
Americans in Tribute to
Great Explorer

14 juin — 1937

Laon, France, June 13.—(C.P.-Havas)—Canadians, Frenchmen and Americans joined today in ceremonies staged here to honor the 300th anniversary of Laon's most celebrated native son, Father Jacques Marquette, French missionary.

A statue of the famous missionary, first European to penetrate the wild Mississippi valley, in 1666, was inaugurated in the presence of H. M. Kidder, representing the town of Marquette, Wisconsin.

Rev. Charles Abels, Jesuit Superior of Reims, read an allocution eulogizing Marquette in Laon Cathedral before a distinguished gathering of French and Canadian notables, including Mgr. Ernest-Victor Mennechet, Bishop of Laon, and Father Dugre, former Superior of Quebec province.

The French Undersecretary of State, Francois de Tesson, praised the Jesuit whose remains were unearthed in Michigan in 1877, as the "only great historic figure associated with the State of Wisconsin."

Father Marquette was born at Laon in 1637 and descendants of his family still live in this region. He was sent to Canada as a missionary in 1666, and in 1673 made his historic voyage of discovery on the upper Mississippi with Louis Joliet. He died on the banks of Lake Michigan two years later.

Jésuite changé en franciscain

Le jour 10 août 1937

Chicago, 10.—Le maire Kelly vient d'ordonner qu'on redonne au Père Marquette sa soutane de Jésuite et qu'on lui enlève sa bure de franciscain dont un sculpteur distrait a revêtu le saint missionnaire et explorateur sur une plaque commémorative placée récemment au pont du boulevard Michigan.

L'attention du maire vient d'être attirée sur cette erreur historique qui aurait pu faire naître nombre de discussions dans quelques siècles.

le P. Marquette

humaine

Le Devoir 25^e sept. 1937

L'un de ces affamés de conquête à la foi qui sauve, le P. Jacques Marquette, est si chargé de gloire humaine qu'on oublie sa plus belle grandeur, sa réelle sainteté, son Jésus de martyre et ses prédications en cinq langues au fond du lac Supérieur, le long du Mississippi et au centre de l'Illinois, d'où ses compagnons le rapportent dans leurs bras "comme un enfant", jusqu'à ce qu'il meure en chemin, dehors, comme son modèle, saint François-Xavier, à Ludington, Michigan.

Les Etats-Unis ont toujours manifesté une vénération extraordinaire pour cet athlète de l'Evangile, qui a établi un si beau record en si peu de temps. Ils ont mis son nom partout, et sa statue ensoutanée au Capitole de Washington, à côté de celle du grand Lincoln.

Le 13 juin dernier, la France élevait enfin son monument au P. Marquette, en sa ville natale de Laon, en Picardie. Après une messe solennelle de Mgr Mennechet, évêque de Soissons, M. Rillart de Verneuil remettait à la ville l'oeuvre du sculpteur Topin et de l'architecte Charlier, en présence d'une grande foule et des représentants officiels de la France et des Etats-Unis. Heureusement que le T. R. P. Général des Jésuites y avait délégué son assistant, le R. P. Adélaré Dugré, ancien provincial du Canada, car notre pays n'y était pas représenté, bien que le nom de notre ministre à Paris, M. Roy, fût au programme. Il ne fut pratiquement question que des Etats-Unis.

Et pourtant, c'est Québec qui a lancé la découverte; Louis Jolliet est un Canadien-né, et le Mississippi fut d'abord un fleuve canadien. En tout cas, nous n'y étions pas, et nous protestons.

Mais les Etats-Unis y étaient, et combien! D'abord, le bronze provient de mille livres de soufre fournis par les Laonnois et par les écoliers de Marquette (Michigan). On versa sur le monument de l'eau du Mississippi, expédiée par l'Université Marquette, de Milwaukee (Wisconsin); on déposa un coffret de sable recueilli à l'endroit où mourut le Père, et envoyé par les citoyens de Ludington (Michigan); une dame Paul, de Marquette, expédia une pépite de cuivre brut du lac Supérieur, dont le P. Marquette avait découvert les gisements; une plaque de granit extraite de la carrière Marquette est due à une souscription des gens de Chicago.

Un M. Kidder, de Marquette, parle au nom du maire, M. Arthur Jacques, ancien Canadien, de même que 3,000 des 15,000 habitants de cette ville. M. Robert Murphy, de l'ambassade américaine à Paris, ancien élève de l'Université Marquette, rappelle avec émotion le côté âme: "Le Père s'était donné à la Vierge immaculée, et son épée était une croix." Le R. P. Abelé, jésuite de Reims, qui fit le panégyrique à la messe, montra que c'est l'apôtre qui fit le découvreur. "Porteur du message désintéressé d'une puissance spirituelle, pacifique et bonne, Marquette, plein d'une audace appuyée sur Dieu, accomplit à la fois une oeuvre d'ardent apôtre et de grand Français."

Le représentant de la France, M. de Tesson, salue dans l'humble jésuite "un héros national à la nature ardente, prête à tous les sacrifices". Il rappelle que trois de ses petits-neveux se firent tuer à côté de La Fayette pour l'indépendance américaine et conclut, naturellement, à l'amitié franco-américaine, pour la paix — et la démocratie.

Un journaliste, M. Westercamp, raconta le travail d'érection du monument et remercia tout le monde.

Le principal orateur, l'historien Hanotaux, souligne l'oeuvre humaine de l'homme de Dieu:

"Sous Louis XIV et par les soins de Colbert s'était accomplie l'oeuvre admirable dont "ce grand cardinal de Richelieu" avait tracé les premières lignes et qu'il avait ouverte à la civilisation en dictant ses admirables instructions: "Une seule foi, un seul Dieu, pas d'alcool, pas d'esclavage; l'agriculture et les fruits de la terre, et non la rapacité et la cruauté des mines; avant tout, le respect de l'indigène et son entrée, par la douceur, dans le giron de la France". Cet empire français d'Amérique, cette

expansion française sur la planète a été perdue quand, contre l'avis de Colbert, le pouvoir royal l'abandonna au mercantilisme et la mit aux mains des Compagnies de commerce. N'insistons pas: Montcalm et Duplex furent abandonnés.

"Heureusement, du grand effort originaire tout ne fut pas perdu..."

"Notre souvenir vit dans cette vallée du Mississippi, découverte par le P. Marquette, civilisée et évangélisée par nos Français, où les villes portent les noms les plus glorieux de notre histoire: la Nouvelle-Orléans, Saint-Louis, Marquette. Je ne me lasserai pas de citer à ce sujet la parole de l'illustre Américain M. Finlay: "Grâce à la bravoure et à la foi de ses enfants, la France a conquis la vallée du Mississippi; grâce à des héroïsmes ignorés, elle l'a faite sienne et l'a gardée pendant un siècle sous sa domination, et bien que nominale elle n'ait plus aucun droit de propriété sur son territoire, elle conserve, du moins, le droit de toucher encore une sorte d'arriéré de fermage, de partager les fruits des vertus humaines qu'elle y a semées jadis. Ce droit-là, jamais le temps ne pourra le lui enlever, ni l'obscurcir; il ne saurait qu'augmenter..."

"Dans l'oeuvre totale de l'expression française sur la planète, telle est la part de ce petit jésuite laonnois, Marquette, qui s'en allait à la grâce de Dieu, et dont la randonnée inspirée créait de si hauts destins."

Si la tiédeur nationale n'est pas belle, la tiédeur catholique est franchement coupable, et il nous faut trouver moyen de proclamer devant l'Amérique et le monde les héroïques gestes de l'Eglise sur tout un continent.

Puisque la science et l'admiration pénètrent surtout par les yeux, utilisons donc cette merveilleuse invention, la cinématographie, pour rebâtir sous le regard de nos jeunes, de nos frères éloignés, de nos voisins étrangers qui ignorent tout de nous, et qui sont éblouis de découvrir ici et là une lueur, des records, du grand héroïsme: pour rappeler à notre égoïste monde, ami des aises, les prodiges d'endurance et d'oubli du corps, accomplis par nos ancêtres, religieux ou laïcs, fondateurs d'une race et d'une Eglise nouvelles, martyrs sans autel, conquérants sans aide, mais non, espérons-le bien, sans continuateurs.

Que les saints Martyrs canadiens et leurs compagnons restés dans l'ombre protègent leur oeuvre, notre pays, notre Eglise et notre âme.

Alexandre DUGRE, S.J.

Voir notice biographique sur le Père Jacques Marquette dans:

Bulletin des Recherches historiques
janvier-mars 1950; pp46-48

LE DEVOIR, MONTREAL, SAMEDI 28 MAI 1949

Le Père Marquette à Boucherville

A propos de la visite des scouts français —
Un monument récent — Tradition locale

Le R. P. Jean-Marie Beauregard, O.P., veut bien, à l'occasion du passage des scouts français à Boucherville, nous adresser un article de haute actualité, dont voici les deux premières parties. La fin ne tardera pas à suivre.

Quand l'occasion se présente, le *Droit* est toujours heureux de signaler à ses lecteurs ce qui, surtout chez nous, se rapporte au mouvement Marquette. C'est ainsi qu'en 1947, il faisait grande propagande autour d'une compétence en la matière, le R. P. Delanguez, de la Compagnie de Jésus, professeur-derivain à Chicago, lequel, on s'en souvient, fut invité par l'Institut de l'histoire de l'Amérique française, à donner, à l'Université de Montréal, cinq cours spéciaux sur Louis Jolliet. Et voilà qu'en ces dernières semaines, il nous annonce deux autres nouvelles d'ordre différent: 1o un fait: randonnée de quatre chefs-scouts de France (constitués pour la circonstance en "Troupe-Marquette"), qui refont eux-mêmes en canots le voyage des Trois-Rivières à la Nouvelle-Orléans, dans le sillage de leur illustre compatriote; 2o une étude définitive dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, de juin prochain, à la question devenue passagèrement controversée sur l'authenticité de la prêtrise du révérend Père.

C'est donc dans cet esprit d'information que nous apportons, nous aussi, quelques considérations, non pas sur le missionnaire-explorateur-découvreur, mais sur des points d'une histoire locale qui nous intéressent personnellement et dans laquelle, par la force de son destin, le P. Marquette se trouve maintenant engagé tout entier comme figure historique.

Un monument récent

Le public canadien sait-il que depuis trois ans il y a un nouveau monument Marquette en terre québécoise? Pour notre part, nous avons été à même de constater que quantité de personnes familières avec la région montréalaise, voyageurs par office, touristes d'occasion, gens des environs, ignoraient, absolument. Un jour, on a bien vu, à un endroit de Boucherville, des ouvriers travailler à plusieurs reprises à un monument... Mais on ne savait pas au juste ce dont il s'agissait; on s'est contenté de ce qu'on en entendait dire par hasard. Et rares, ceux qui ont pris la peine de s'approcher, ensuite, du monument une fois fini, pour en lire l'inscription.

Pourtant — bien qu'il soit fait en série et qu'il se répète dans d'autres localités — sur sa base de granit, c'est un imposant quadrilatère gris en pierre taillée, d'une dizaine de pieds de hauteur. L'une

de ses faces — celle du côté du chemin — porte la traditionnelle plaque de bronze. Il est situé sur la route nationale Montréal-Sorel, au cœur du village, à quelques centaines de pieds de l'église, du côté de Varennes. On n'a érigé au centre du parc public, près du fleuve. Ce qui en fait l'encadrement ne manque pas d'agrément ni de grandeur: à ses pieds le Saint-Laurent presque à fleur de terre, comme un immense miroir liquide chargé d'îles verdoyantes; tout au fond, à gauche, la métropole et son mont Royal, à droite un fillet bleu des Laurentides, au centre, les cheminées aériennes et fumantes de Montréal-Est.

Le texte qu'il présente aux passants est bilingue, et il se lit comme suit, dans sa partie française:

JACQUES MARQUETTE, S.J.,
né en France le 10 juin 1637
Découvert le Mississippi avec
avec Louis Jolliet le 27 juin 1673
Mourut dans l'Etat du Michigan
le 18 mai 1675

Visita cette seigneurie en mai 1668

Le tout est un don de la "Commission des Sites et des Monuments historiques du Canada". M. le juge Edouard Fabre-Surveyer, seul membre, dans la province, de cette commission, l'avait déjà suggéré en 1939. Mais on dut aussitôt en suspendre les pourparlers, en raison de la guerre. En octobre 1946, la plaque commémorative était posée. L'inauguration officielle n'a pas encore eu lieu. Aucun compte rendu, non plus, n'a paru dans les journaux. Au catalogue et sur la carte des "Parcs et sites historiques nationaux" (province de Québec), il porte le numéro 43.

Tradition locale

Personne ne l'a mieux exposée jusqu'ici que le R. P. Louis Lalonde, S.J., dans son ouvrage de 1890, sur Boucherville, *Une vieille Seigneurie*. Il s'y fait le fidèle écho d'une double tradition. De l'écrite, puisqu'il se base sur les 150 pages de l'Annuaire de Ville-Marie, de 1867, qui, par les soins du notaire Huguet-Latour, a publié sur la paroisse les notes mêmes du chanoine Pepin, curé depuis 1846. De l'orale, puisqu'il a donné dans son livre tout l'espace possible aux dires de Mgr Taché, représentant de deux branches de la famille des seigneurs Boucher: la branche Sabrevois, de par l'alliance de sa mère, et la branche La Broquerie, de par l'acquisition du manoir.

Dans cette histoire de Boucherville, si nous savons ne pas la boudier par préjugé ou parti pris, nous trouvons plusieurs choses sur le Père Marquette. Sont à lire les pages 119-121 sur son autographe

Le point de départ de sa renommée. De même le chapitre des *Deux monuments* (pp. 275-337), qui nous fournit toute une documentation sur le monument de la Broquerie et sur sa villa, et un texte presque intégral du discours de Mgr Taché aux fêtes de 1879. Le livre entier ne comporte pas moins d'une vingtaine de mentions du nom "Marquette", mais les assertions à son sujet sont encore plus nombreuses. Assertions directes d'abord, nous les rapportons d'après le sens du contexte de l'ouvrage dans sa totalité, et pour plus de rapidité, dans un ordre logique et d'une manière anonyme.

Pierre Boucher aimait le Père Marquette, et c'est l'affection du premier qui aurait attiré le second à Boucherville (p. 307). La missionnaire y serait venu, en passant, pour lui faire ses adieux, avant de partir pour ses missions de l'ouest et pour la découverte du Mississippi (pp. 45, 336). Le jeune missionnaire y solennisa le premier baptême (p. 309), celui de la petite Marie Kibentaë (p. 309), enfant sauvage (p. 306), qui après avoir été onduoyée à Sorel, recevait à Boucherville même l'unction sainte du baptême (p. 309). Cette jeune Algonquienne fut tenue sur les fonts baptismaux par Ignace Boucher et sa sœur Marie, tous deux enfants du seigneur (p. 309-310). Cet acte de baptême (p. 119), le Père Marquette le consignait dans les archives (p. 304). Première page des registres de la paroisse (p. 119), le manuscrit en est conservé et il est parfaitement lisible. L'on croit que c'est le seul autographe de ce genre, au Canada. Le nom de Jacques Marquette, écrit de la main même de l'illustre missionnaire, est donc à la tête du premier registre de Boucherville, à côté de celui d'un fils et d'une fille de M. Boucher (p. 306).

Ici, en ce lieu (p. 315), de Boucherville (p. 309), où, le 24 août 1879 (p. 315), une croix, portant les noms de Pierre Boucher, de Marguerite Bourgeoys et de Jacques Marquette, fut plantée (p. 312, dans le sol de la chapelle de 1658 (p. 277), près de la rivière Sabrevois et du fleuve (p. 302), le Père Marquette fit le premier baptême de la paroisse (p. 315), en dressa l'acte (p. 311), pria, offrit le Saint Sacrifice de la messe, bénit le fondateur de la nouvelle seigneurie, sa famille (p. 309), tout particulièrement deux de ses enfants (p. 310). Puis, c'est d'ici, de Boucherville même (p. 307), et de la maison de Pierre Boucher (p. 311), qu'il partit pour évangéliser les Outaouais (p. 307).

Plus tard, l'histoire du Père Marquette, dans son apostolat et ses sacrifices, fut souvent racontée au manoir Sabrevois par la mère de Mgr Taché, à son jeune enfant (p. 276). Avec l'évocation des lieux que le missionnaire lui-même avait foulés, et sous la sainte bénédiction au départ (p. 311), elle aurait contribué à faire éclore la vocation missionnaire de cet autre Marquette de l'ouest qui fut l'archevêque oblat de Saint-Boniface (p. 276). Tradition de famille toujours vivante, elle aurait été précieusement transmise, comme la maison seigneuriale elle-même et la Croix-Souvenir de 1879, aux



THEY FOLLOW PERE MARQUETTE: The four French Scouts pictured above plan to re-trace the canoe route of the French Jesuit Marquette who discovered and explored the Mississippi in the 17th century. Last night they pitched their tent

in the grounds of Montreal's Chateau de Ramezay after a trip up the St. Lawrence from Three Rivers. Their ultimate destination is New Orleans. Left to right they are: Jean Raspail, Philippe Andrieu, Jacques Bouchariat and Yves Korbondau.

31 mai 1949

Une tournée de l'équipe Marquette

Les jeunes scouts relateront en France le récit de leur long voyage.

par Jean Gachon

Paris, 29. (A.F.P.)—Jean Raspail, chef de l'équipe Marquette, qui a rejoint en canot avec trois camarades scouts l'itinéraire du voyage d'exploration du père Marquette au Canada et aux Etats-Unis, a présenté au public parisien les photographies et les films pris au cours de leur longue randonnée de 3.000 milles de Trois-Rivières à la Nouvelle-Orléans par le Saint-Laurent, les Grands lacs et le Mississippi.

Cette séance inaugurale, à laquelle assistent M. André Maurice, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique et aux sports, ainsi que M. Fulgence Charpentier, attaché culturel et de presse à l'ambassade du Canada, sera suivie de beaucoup d'autres qui auront lieu sous les auspices des "Jeunes voix françaises".

Ainsi, les principales villes françaises entendront à leur tour le récit pittoresque et souvent plein d'humour des quatre jeunes scouts, qui se relateront pour raconter leurs aventures, et la façon extrêmement cordiale dont ils ont été partout reçus, tant à Memphis, capitale américaine du coton, où les gitanités de la ville, ne comprenant pas le port de symbolique de leur expédition, les fit camper, par exemple, sur un toit métallique. Par contre, ils ne tarissent pas d'éloges sur l'accueil qui leur a été fait sur tout leur parcours le long du Saint-Laurent, de Pottawatomie, des lacs, ainsi que d'ailleurs aux Etats-Unis, où ils furent surtout l'objet de réceptions dont la plus sensationnelle fut à la Nouvelle-Orléans où, comme chacun sait, l'influence française est demeurée.

Films de l'expédition au Canada et aux E.-U.

Les organisateurs de leur tournée ont aussi l'intention de projeter leurs films dans les salles canadiennes et américaines de spectacle. Malheureusement, ces films ne constituent qu'une partie relativement peu importante de leur documentation photographique. Jean Raspail a expliqué qu'ayant quatre fois fait naufrage au cours de leur randonnée, plusieurs films sont tombés au fond de l'eau. Très malheureusement, ce sont ceux qu'ils portaient en franchissant les rapides des fleuves canadiens.

Cette partie du voyage est couverte cependant par des photographies qu'il sera facile à Jean Raspail de projeter dans les salles françaises au cours de ses conférences. Ces photographies en couleurs ont été techniquement bien prises et feront mieux connaître aux Français la grandeur des paysages canadiens. Ils commencent d'ailleurs à en avoir une bonne idée grâce aux documentaires qui sont obligeamment prêtés à de nombreuses sociétés par les services de l'attaché culturel.

Parmi les plus intéressants documentaires que l'équipe Marquette a rapportés du Canada, il y a lieu de signaler spécialement celui qui a été pris sur la construction d'un canot d'écorce de bouleau par des Indiens.

Après la conférence de Jean Raspail, de nombreux jeunes scouts sont venus lui demander des renseignements complémentaires sur leur voyage en Amérique. Aurait-il bientôt des imitateurs?

4,500-MILE TRIP BY CANOE

le 31 mai 1949

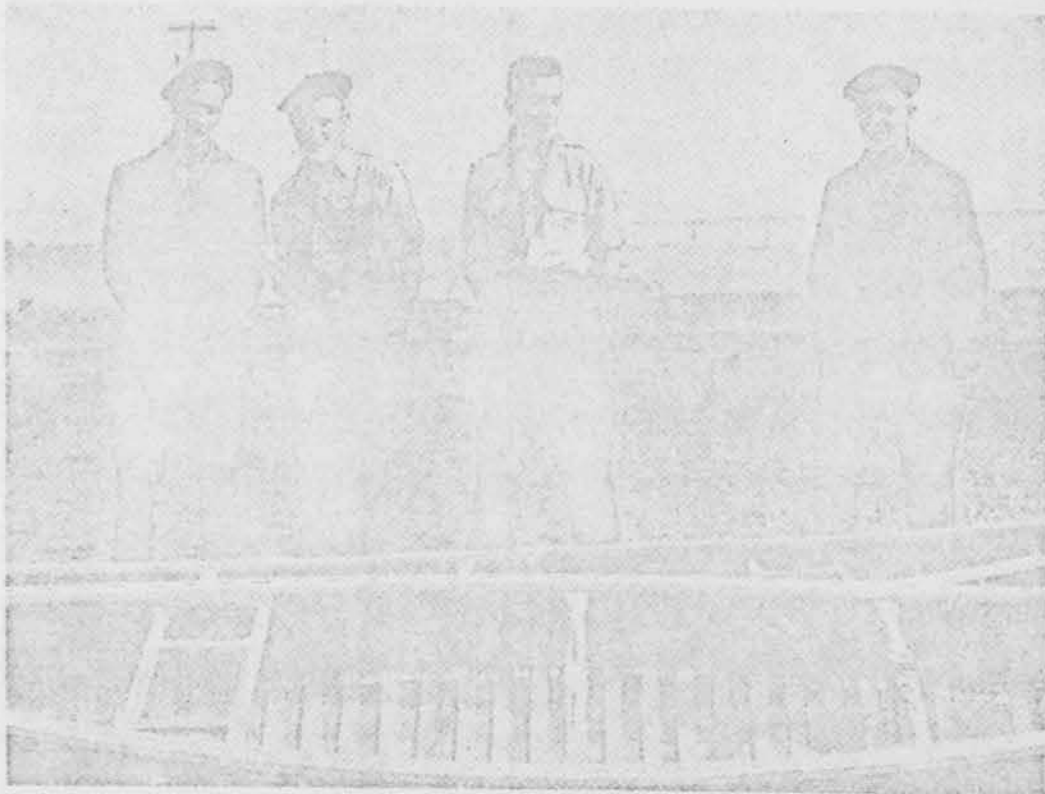
Youths Retracing Pere Marquette's Voyage

FOUR lean and sun-tanned young Frenchmen were camped today outside the historic Chateau de Ramazay after completing the first leg of a 4,500-mile trip retracing by canoe the route taken by Pere Marquette, Jesuit missionary and discoverer of the Mississippi River in the 17th century.

Their greatest difficulty to date since leaving France was the current yesterday in the St. Lawrence which forced them to change their arrival plans. Scheduled to land at Victoria Pier, where newspapermen and photographers plus reception committee members were awaiting them, they found the current too intense and landed at the harbor side near Ple IX boulevard.

The group, Jean Raspail, 25, Philippe Andrieu, 24, Jacques Bouchardat, 24, and Yves Korbondau, 21, are Scouts and writers when not paddling. The expedition took 10 months to prepare and the actual canoeing will last eight months during which time they will go from Three Rivers all the way to New Orleans. They will travel by the St. Lawrence, the Ottawa River, Lake Huron, a part of Lake Superior and Lake Michigan, the Fox River, the Wisconsin and the Mississippi.

They landed in New York aboard a French freighter three weeks ago and after a number of ceremonies headed for Three Rivers to start the lengthy trip. They were presented with two Canadian canoes and left for Sorel where they dedicated a statue to Pere Marquette. During the trip they will deliver commemorative plaques in three other cities which have statues



These are the four young Frenchmen and their canoes a few minutes after they landed yesterday on their 4,500 mile journey from Three Rivers to New Orleans to follow the same trail blazed by Pere Marquette 300 years ago. They are camped today outside Chateau de Ramazay. Left to right are: JACQUES BOUCHARDAT, JEAN RASPAIL, PHILIPPE ANDRIEU and YVES KORBONDAU. Raspail is team leader.

of Marquette: Detroit, Marquette and Chicago.

The team, which plans to draw closer the bond of friend-

ship between American, Canadian and French youth through the trip, will leave for Ottawa tomorrow. The trip is sponsored

by the French State Secretary of Youth, the Boy Scouts of France, and the Franco-U.S.A. Committee.

Four Young Frenchmen in Canoe Retracing Pere Marquette's Route

Gazette

By BRIAN MOORE

31 mai 1949

Four bronzed young Frenchmen paddled into Montreal yesterday on the first leg of a 4,500-mile canoe trip which will retrace the route of Pere Marquette who discovered the Mississippi in the 17th century.

And the St. Lawrence proved their first stiff test in its canotage. Local Kiwanis and newspapermen waited on Victoria Pier as the hours passed, and the horizon stayed clear of canoes. Later, the pallid Gods were found down-river cheerfully smoking their pipes on a wharf.

"Very much excited on this river," said Jean Raspail, leader of the group. "We felt there was no need to hurry further against it."

All four are Parisians, all are Scouts and all are writers when they are not paddling. Average age of the group is 24 and they have methodically mapped out the aims of the trip as they have mapped out the route.

The expedition took 10 months to prepare, they said yesterday. The actual canoeing will last eight months during which time they plan to go from Three Rivers, Que., all the way to New Orleans. They will travel by the St. Lawrence, the Ottawa river, Lake Huron, a part of Lake Superior, and Lake Michigan, the Fox river, the Wisconsin and the Mississippi.

Three weeks ago they landed in New York aboard a French freighter. After a quick whirl of interviews and a couple of broadcasts for the Voice of America program, they headed for Three Rivers and the beginning of the big adventure.

There in a blaze of bonny colors they were presented with two sturdy Canadian canoes and embarked for Sorel. At Sorel they met the Consul of France and civic dignitaries and dedicated a statue to the illustrious Pere Marquette. During the trip they will deliver commemorative plaques in three

other cities which have statues of Pere Marquette: Detroit, Marquette and Chicago.

Last night they made camp outside the historic Chateau de Ramazay and looked over their gear. "Your Canadian canoes are excellent," said Yves Korbondau, who is listed on the team as the official painter. "We shall make a good course together."

Tomorrow the team will flex their paddling arms and cruise up the river toward Ottawa. Their aim, they said last night, is "to bring back to France elements of the best knowledge of Canada and the U.S.A."

Père MARQUETTE

Expédition en canot, juin 1949

A. M. D. G.

*Twentieth Century Historical Voyage: From Quebec To Mobile In
Canoe*

INTRODUCTION.

The part played by "Canadiens" in the history of the Gulf Coast region of America.

During the first five months of 1699, 250 years ago, Canadians from New France were accomplishing a most important mission given them by King Louis XIV of France: to find the hidden Mississippi River by way of the Gulf of Mexico and to found a colony wherever they saw fit in its vicinity, a mission where the Spaniards and after them the Frenchman de La Salle had failed. Their leader Pierre Lemoyne, Sieur d'Iberville (1661-1706) called "The Greatest Canadian" by C.B. Reed was born at Ville-Marie now Montreal, Quebec.

The Ensign's Log-Book of Le Cheval-Marin and d'Iberville's own journal, reveal that most of the men who took the lead in the early detailed exploration and the first successful white settlement in the Gulf Coast areas of the South were proud tried and true "Canadiens".

In the first Log-Book written by Sauvolle, a Frenchman, we read (P.17):

"On Sunday (February) 22nd (1699) d'Iberville, commander of La Badine and the Canadians belonging to his corps, M. de Surgeres, commander of Le Marin with all the Canadians of his party departed at 7:00 o'clock for the feast" (with the Indians).

Speaking of his men d'Iberville writes on February 3rd: "My Canadians went hunting." On the 14th, in a letter addressed to the French Minister of Marine, he points out:

"I sent my brother (Jean-Baptiste Lemoyne de Bienville) and a "Canadien" after the Indians who had fled...I invited them to come and visit my ship leaving on shore as hostages, my brother two "Canadiens". As a closing statement in the same letter he adds:

"Sir, it is very embarrassing for me not to be understood by the Indians, but recognizing us as "Canadiens", men who have spoken to the (Canadian Indian) nations of the interior, they feel very much pleased to have us."

Obviously the French King chose Canadians for the famous Mississippi Expedition because of such factors and qualities as their knowledge of the American woodlands, their facility in fostering friendly relations with the Indian tribes, and their dependability no matter what the hardships and the danger were.

Unfortunately, this significant fact appears to have been ignored somewhat perhaps because credit has been given to the French for work actually done by Canadians.

On the 250th anniversary of the naming of Baton-Rouge, March 17th, Pointe-Coupee, March 18th, and the founding of Biloxi, April 8th, let us hope that with this erroneous idea once corrected, we shall give credit to whom it is due and show a debt of gratitude by realizing that these intrepid Canadians have earned a lasting place in the history of the U.S.A.

To commemorate this exceptional anniversary Americans and Canadians are joining together this summer and autumn to make a canoe trip from Quebec to Mobile so as to honor d'Iberville's and de Bienville's achievements as well as those of many other Canadians who were among the ones who sowed the seeds of this country's greatness. We shall follow the interior water route taken by Joliet and Marquette in 1673, by La Salle in 1682, by Tonti in 1685 and 14 Canadians whom we wish to honor at the same time. They had started from Quebec and had reached Biloxi on the 1st of July, 1699 to meet the other "Canadiens" who had recently built Fort Maurepas and who had come there by way of the Gulf. Sauvolle, the Commander at that time tells of this event in his journal, 1699:

"On the 1st of July two birch-bark canoes arrived. (Including the 4 Indians) In all they were 18 of which two were missionaries from the Quebec Seminary. One had established himself at the Taensas and the other among the Tonicas. When they heard about the Canadian's arrival from the Houma Indians they descended the river to meet them. I gave them deere bouillon refreshments. M. de Montigny wishes to do his missionary work among the Natchez. As an introduction to the chief I gave him a red coat (Montreal color) to offer him as a present, as well as axes and other things for nearby Indians. Father d'Avion and he brought back wine to say mass, hosts and flour. They had three Indians from the Chanouanon nation with them and one from the Taensas. I gave them coats and trinkets to bring to the nations that live along the higher section of the Mississippi so that they will not doubt that we have established ourselves along the lower section. These Indians like it so much here that the Fathers have had some trouble to make them leave."

From Quebec to Mobile, Montreal to Biloxi, Trois-Rivieres to Natchez, Sorel to New-Orleans, Ottawa to Baton-Rouge, Sudbury to Vicksburg; along the St. Laurent and the Mississippi Rivers, the shores of Lakes Nipissing, Huron, Superior, and Michigan as well as those of Maurepas and Fontchartrain; where the Ottawa, the French, the Ste-Croix and the Wisconsin Rivers wind; at the entrance of the Ohio, the Arkansas and the Red Rivers into the Mississippi, along the banks of the winding Manchac (D'Iberville) Bayou, on the sandy beach of the Gulf of Mexico, we shall experience the hardships and the consolations which our ancestors went through and at the same time we shall recall to the people living there the fact that it was mostly the "Canadiens" who first explored and settled their land successfully.

Although 250 years have elapsed, Americans from the State of Louisiana to-day wish to honor these Canadian visits of the past by using the same means of communication which they used, namely the canoe. Together we are travelling under conditions similar to those of our ancestors of two and a half centuries ago, just as they did, dependant upon the friendliness and generosity of those along the way; on the other hand we are confident as they were, that the sincere friendship and the help given to the Canadians by the Indians will also be given by the Canadians and Americans of today to the voyageurs representing: Nouvelle-Orleans, Baton-Rouge, Houma and Maurice, Louisiane. In this manner the population will participate personally in our memorable journey.

The departure from Quebec will be in the first week of June, and the arrival in Mobile, Alabama, 5 months later. Four French Rover Scouts from Paris: Yves Korbendau, Jacques Boucharlat, Philippe Andrieu and Jean Raspail, leader of l'Equipe Marquette have left on the 25 of May, the city of Trois-Rivieres, Quebec, formerly the Jesuit missionary's headquarters for seven years, to follow the priest's route and end up in Nouvelle-Orleans. They are making the trip under the auspices of the Minister of Youth in the French Government and "Le Comite France-Amerique." In the cities of Quebec, Marquette, Chicago and Detroit at the foot of each Marquette Statue they will place a bronze crest molded especially for the occasion by the Father's native city, Leon, France.

On our way, the Americans and the Canadians hope to overtake the French Rover Scouts either in Montreal, Ottawa or further on, for then, the youth of France, United States and Canada will pursue their long continental journey together and in this way strengthen the historical bond which has linked our respective countries as friends for centuries. Each night in our closing ceremony we shall honor the flags of the three countries, sing in unison each other's national anthem and pray for peace on earth. The living mutual understanding experienced during this anniversary voyage will afterwards remain forever a symbol of friendship among our respective lands and will be a shining example for the youth of all the world to follow.

L'Equipe Joliet-d'Iberville

Joe LoCicero, Nouvelle-Orleans;
 Floyd Brunet, Houma, La.
 George Simon, Maurice, La.
 Gaston Adam, Baton-Rouge, La.,
 and Sudbury, Ontario, Canada, scribe.

5. People interested in corresponding with and supporting the voyageurs in their adventure are requested to write in care of these addresses in the following months: June, Mayor, Comite of Fond City Hall Montreal, Quebec; July, Dionne & Co. typists, Co. 101, Ontario and Mayor Boston, Sudbury, Ontario; September, October, August, Scout 7242, Rhode Ave, Chicago, Illinois; September, Scout F. S. S. St. Louis University, St. Louis, Missouri; October, Y.M.C.A., L.S.S., Baton Rouge, Louisiana; Matchez Rotary Club, Matchez, Mississippi and Mayor-Morrison, New Orleans, Louisiana; November, Chamber of Commerce, Biloxi, Mississippi, and Mayor-Mezginsou, Mobile, Alabama.

Le Comité du Père Marquette est dans la région pour trois jours

Les pèlerins ont été reçus au Cercle universitaire, hier soir — Plusieurs réceptions officielles

Intervista aujourd'hui 7. sept. 1949
Me Vanier

Suivant le chemin parcouru par le Père Marquette il y a trois siècles, un groupe de pèlerins français est arrivé à Montréal hier soir.

Le Comité du Père Marquette, qui a déjà visité Québec et les Trois-Rivières, a été reçu au Cercle universitaire par un comité de réception présidé par le sénateur Thomas Vien. Et il sera, durant la journée, l'objet de plusieurs réceptions officielles.

On sait que le Comité du Père Marquette a été fondé, à Paris, pour renforcer les liens historiques qui unissent le Canada à la France. Ses 24 membres projettent de se rendre jusqu'à la source du Mississippi, dans le Minnesota, sur les traces du grand découvreur français que fut le Père Marquette.

C'est le président du comité de réception, le sénateur Vien, qui a souhaité la bienvenue aux pèlerins hier soir. Il a brièvement souligné le caractère français de notre métropole. Montréal, dit-il, est la deuxième ville française du monde et nous avons conservé ici l'enseignement français et religieux que la France nous a apporté. Vous constaterez que nous avons encore beaucoup de qualités et des caractéristiques de l'esprit français.

Me Guy Vanier, conseiller municipal et représentant du maire de Montréal, a souhaité la bienvenue aux pèlerins au nom de la ville. Il leur a demandé de ne pas s'offusquer du caractère cosmopolite de la ville. Elle peut bien ressembler à une ville américaine, dit-il, mais il y a tout de même 800,000 Canadiens de langue française qui l'habitent. Il a félicité les pèlerins d'avoir voulu "aviver le souvenir du Père Marquette, en France et au Canada". Puis il a parlé de relations culturelles entre les deux pays: "Nous vous sommes reconnaissants, dit-il, de votre contribution au développement de cette amitié qui n'a pas toujours été inutile à la sécurité de la France et qui est nécessaire à la survivance de notre nationalité."

Après le consul général de France à Montréal, M. Ernest Triat, le président du Comité du Père Marquette, M. Louis Ternynck, sénateur de l'Aisne, a remercié le comité de réception.

Ce matin, les pèlerins ont été reçus à l'archevêché, au consulat français et à l'hôtel de ville. Cet après-midi, ils visiteront Ville La Salle et ils seront reçus ce soir à un dîner offert par la Chambre de commerce du district de Montréal. Les pèlerins restent dans la région de Montréal jusqu'au 9 septembre. Ils partiront alors pour Ottawa.



LE COMITE DU PERE MARQUETTE — La photo ci-dessus a été prise à la réception offerte aux 24 membres du comité du Père Marquette, au Cercle Universitaire, hier soir. On remarque, de gauche à droite: M. Guy Vanier, conseiller municipal, représentant le maire de Montréal, M. Adolphe Hallort, un fermier qui vient s'établir au Canada, le maître magicien J. Barbier, et le conseiller Arthur Tremblay, président de la Société Saint-Jean-Baptiste. Les pèlerins entendent suivre le chemin parcouru par le Père Marquette il y a trois siècles. Ils viennent tous de la ville de Leon, lieu d'origine du célèbre découvreur.

"Je me souviens", la devise du Québec, un emprunt à la France

C'est ce que déclare le sénateur Thomas Vien, en accueillant les vingt-quatre pèlerins du groupe Marquette, dans la métropole.

A intervalles réguliers, ceux que suscitent toutes les grandes dates de notre histoire, la France se tourne vers nous.

Il y a 15 ans, lors des grandes fêtes qui ont marqué le quatrième centenaire de la découverte du Canada, elle nous déléguait quelques-uns de ses fils les plus distingués pour célébrer avec nous la mémoire du modeste navigateur qui, un jour, était parti à la conquête d'un monde.

Aujourd'hui, c'est un autre groupe de Français, représentant toutes les classes sociales du même peuple qui vient célébrer un autre anniversaire, celui du martyr des cinq religieux, qui, devaient ensemble donner leur sang pour conquérir au Christ ce que Jacques-Cartier avait conquis à la France, au début de l'été 1534.

Et c'est pourquoi, en accueillant les 24 pèlerins du comité Père Marquette à Montréal, hier soir, le sénateur Thomas Vien, président du comité France-Amérique, déclara: "Je me souviens", c'est la devise du Québec, sans doute, mais c'est une devise que nous avons tout simplement emprunté à vous, Français, qui vous vous êtes souvenus que dans votre ville de Laon, il y a plus de trois siècles, était né cet autre missionnaire et ce voyageur infatigable qu'a été le Père Jacques Marquette, et qui, en sa mémoire, avez entrepris ce grand pèlerinage.

"Dans l'une des petites bourgades où il a sans doute passé, vous retrouverez aujourd'hui 800.000 habitants qui parlent votre langue, qui ont gardé le caractère et l'esprit français. Montréal, la seconde ville française du monde veut vous faire le plus chaleureux des accueils".

"Nous aimons la France"

"Mais ici nous n'avons pas fait que conserver notre langue. Champlain avait dit, aux premiers jours de la colonie: "Mieux vaut conquérir une âme qu'un empire" Et nous l'avons cru. Par une éducation, qui est toujours restée essentiellement religieuse, par un jeu de circonstances qui nous a peut-être été plus favorable qu'à vous, nous avons gardé presque intacte la foi de nos pères". Et de même que nous n'avons pas été atteints par la philosophie matérialiste qui vous atteignait, au 18e siècle, de même nous abstentions-nous aujourd'hui de nous mêler des questions qui vous divisent. Mais nous n'en avons pas moins l'âme française, nous aimons la France, et nous aimons les Français".

Ces paroles du sénateur Vien, prononcées quelques minutes seulement après l'arrivée des pèlerins dans notre ville, ont créé sur eux la meilleure impression. Bientôt mêlés aux quelques dizaines de Montréalais qui ont accepté de faire partie du comité chargé de les accueillir dans la métropole, ils semblaient tout à fait chez eux. Comme devait d'ailleurs le souligner le sénateur Louis Terninck, qui dirige le groupe au cours de son voyage à travers notre province: "Ce soir, Français et Canadiens semblent

beaucoup plus des frères que des cousins, comme on les désigne généralement".

Rapprochement qui nous est nécessaire

A la suite de M. Vien, c'est le conseiller municipal Guy Vanier, C. R., qui devait souhaiter la bienvenue aux visiteurs, au nom du maire de la métropole, en leur expliquant les grandes raisons économiques qui empêchent que le visage de notre ville soit complètement français.

"Si nous avons dû sacrifier quelque peu à notre vie commerciale, déclara-t-il, nous n'en avons pas moins le souci de nos traditions. Les quatre millions de Français qui survivent aujourd'hui en Amérique, à côté de 158 millions d'Anglophones, n'ont pas toujours eu la vie facile, et c'est pourquoi, plus que tous autres, nous savons la nécessité de ces relations intellectuelles avec la France.

"Après avoir connu l'amitié des Canadiens, dit en terminant le représentant officiel du maire, priez-vous vous faire les apôtres d'un rapprochement de plus en plus grand entre nos deux pays. S'il n'est pas essentiel au prestige de votre pays, il est absolument nécessaire à notre survie et à notre épanouissement.

M. Ernest Triat, consul général de France à Montréal, et le sénateur Terninck se firent ensuite les interprètes des 24 pèlerins pour remercier les membres du comité d'accueil, et tout particulièrement le sénateur Vien, de leur dévouement.

M. Terninck décrivit tout particulièrement les émotions ressenties par les voyageurs, dès leur départ de la France pour ce grand pèlerinage dans notre pays.

Venus chercher un exemple

"Après avoir étudié votre histoire, dit-il, nous ne sommes pas venus ici pour revendiquer quelque paternité. Nous sommes tout simplement venus prendre exemple de tous ces martyrs d'un pays neuf; ceux qui défrichaient leur terre un mousquet à la main aussi bien que ceux qui devaient périr de la main de l'Iroquois. Tous ont été, de façon différente si l'on veut, des martyrs.

"Nous sommes également venus nous rajeunir à votre contact dans ce pays encore jeune où l'on trouve une leçon d'amour à chaque pas."

Après la brève allocution du sénateur Terninck, le sénateur Vien communique aux visiteurs le programme de la présente journée. Après une visite à l'archevêché et au consulat général de France, ce matin, les pèlerins se sont rendus visiter une industrie de Ville La-Salle, cet après-midi, et reviendront à Montréal pour être l'objet d'une réception civique à l'hôtel de ville, à 3 h. et visiter ensuite l'église Notre-Dame.

A 6 h. 30 ils seront les hôtes de la Chambre de commerce, à un dîner offert à l'hôtel Windsor, et à 9 h. il y aura visite et représentation à l'office national du film. Demain, les 24 pèlerins visiteront la ville de façon plus complète et se rendront notamment à l'oratoire S.-Joseph, au cours de l'après-midi.

Après 30 ans d'attente, une statue perdue du père Marquette trônera dans le Jardin de l'Amitié internationale

L'étrange odyssée de la statue du père Jacques Marquette, pour laquelle on cherchait un site approprié depuis plus d'un tiers de siècle, va s'achever enfin. L'effigie du célèbre missionnaire jésuite, qui passa l'hiver de 1674-1675 à l'endroit autour duquel se déploie aujourd'hui la ville de Chicago, sera érigée ce printemps même dans les magnifiques jardins de l'Amitié internationale, près de Michigan City, Indiana. Cet immense espace de cent acres, recouvertes de fleurs, de plantes sauvages ou cultivées et de forêt vierge, n'est certes pas le lieu où la statue était destinée, puisqu'elle était censée orner la salle d'attente centrale de la gare Union, à Chicago... mais c'est tout de même sur le lac Michigan!

Rappelons tout d'abord, brièvement, les hauts faits du père Jacques Marquette. Il naquit le 10 juin 1637, à Laon, France, et entra au noviciat des jésuites, à Nancy, en 1654. En 1666 (à l'âge de 29 ans) il fut envoyé au Canada, comme missionnaire. Trois ans plus tard, il remplaça le père Allouez à la maison de Chagouamigon, à l'extrémité sud-ouest du lac Supérieur. Le poste avait été fondé huit années plus tôt par Radisson et des Grosseillers, en pleine solitude, parmi les sauvages. En 1671, le père Marquette fonda à son tour la mission de Saint-Ignace, au milieu d'une peuplade de Hurons, à Michilimackinac.

En 1673, l'entrepreneur missionnaire partit, en compagnie de Louis Joliet, traitant de fourrures, pour le grand voyage qui devait résulter en la découverte du Mississippi et l'exploration de cet énorme fleuve, jusqu'à l'embouchure de son tributaire, l'Arkansas. En 1674, le jésuite, après son retour à Green Bay (au nord-ouest du lac Michigan), partit pour aller fonder une mission parmi les Indiens Kaskaskia, dans l'Illinois; mais son mauvais état de santé l'obligea à abandonner son projet, et il mourut d'épuisement au cours de son voyage de retour vers Mackinac, le 18 mai 1675. Cependant, avant de mourir, l'héroïque prêtre avait eu le temps d'écrire le compte rendu de son expédition sur le Mississippi.

Les Américains ont toujours payé un culte attentif à la mémoire de Jacques Marquette. Aux Etats-Unis, une très grande ville, une université célèbre et un important chemin de fer portent son nom.

Mais, revenons à l'histoire de la statue qui nous occupe.

D'où venoit-elle ?

Personne ne semble savoir au juste d'où elle venait, mais on l'avait destinée à orner la principale salle d'attente de la gare Union, à Chicago. Cependant, la ville l'avait reçue avant la construction de la gare. Celle-ci fut commencée en 1915 et terminée dix années plus tard. Lorsqu'on changea certains plans au cours de la construction, la statue du père Marquette fut oubliée; si bien qu'une fois la gare terminée, on s'aperçut qu'il n'y avait plus de place susceptible d'abriter un monument aussi important.

C'est ainsi que le père Marquette, enfermé dans de fortes caisses, échoua dans les entrepôts du chemin de fer, à Chicago, où l'espace qu'il occupa, durant trente ans, enuya considérablement les directeurs de la compagnie.

Mais voilà que M. Virgil Stauffer, l'un des trois frères qui amé-



Le père Jacques Marquette aura son monument dans un Jardin International de fleurs! Il s'agit d'une statue destinée à une gare de chemin de fer à Chicago, et qui resta emballée dans des caisses durant un tiers de siècle! Notre vignette ci-haut montre l'un des plus beaux exploits du célèbre missionnaire jésuite: son voyage, avec Louis Joliet, sur le Mississippi en 1673. (D'après un dessin de M. C. W. Jeffreys, dans son beau livre: "The Picture Gallery of Canadian History" Eyerson Press, Toronto, éditeurs.)

nèrent les Jardins de l'Amitié internationale, entendit parler de la statue, l'an dernier. Il en fut d'autant plus intéressé que la légende veut que le père Marquette, au cours d'une de ses expéditions, ait campé exactement où se trouvent les Jardins.

Symbole d'amitié

Ces Jardins ont une curieuse histoire. Les trois frères Stauffer, dès leur enfance avaient fait, de la culture des fleurs, le but de leur existence. Les trois jeunes garçons, élevés sur une ferme, conçurent l'idée d'aménager un jardin permanent, qui servirait de symbole à l'amitié entre tous les peuples du monde.

En 1923, les trois frères furent chargés de créer les jardins du "Vieux Moulin", à l'exposition mondiale de Chicago. Lorsque l'exposition ("Century of Progress") entreprit sa deuxième année, MM. Stauffer changèrent le nom de "Vieux Moulin" à celui de "Jardins de l'Amitié internationale".

Ils entrèrent alors en contact avec les personnages les plus importants du monde, afin qu'ils appuient l'idée de ce symbole d'amitié internationale. On remarque, non sans une amère ironie, que

parmi les noms des trois cents personnes célèbres qui appuyèrent l'entreprise, il y a ceux d'Adolf Hitler et de Benito Mussolini...

Bref, le jardin des frères Stauffer eut un tel succès à l'exposition de Chicago, qu'ils décidèrent d'en développer le principe de façon permanente.

Jardins extraordinaires

En 1936, ils louèrent le site que leurs jardins occupent aujourd'hui. Le plan général de ceux-ci fut terminé en 1941, mais les frères Stauffer ne cessèrent jamais, depuis le début, de faire du plantage. Ce vaste terrain est séparé par une petite rivière qui se jette dans le lac Michigan. Du côté ouest, on a fait construire un lagon qui entoure une île artificielle, où des concerts et des spectacles sont donnés durant l'été.

Les jardins restent ouverts de la mi-avril à la mi-novembre. Parmi ses particularités, on remarque un jardin persan, où éblouent, chaque année, plus de cinquante mille roses; il y a aussi un jardin romain, exact jusque dans les moindres détails; une terrasse de saules magnifiques, une autre garnie d'ormes, où l'on peut voir un arbre géant de cette espèce, vieux

de deux siècles. A l'entrée des jardins, se dresse une tour de l'Ami-tié, contenant une cloche qui sonna à Fredericksburg, Virginie, durant l'une des plus grandes batailles de la guerre civile des Etats-

...ers de visiteurs

Le long des rives, des deux côtés de la rivière, se trouvent des jardins danois, norvégiens, alle-

mands, américains, anglais, écossais, grecs, français, canadiens et polonais. Partout où cela est possible, on cultive des plantes originaires de ces pays. Des tulipes, venues de Hollande, ornent tous les jardins; ce qui fait que, à la fin du printemps, ils ont tous l'air d'un jardin hollandais!

De nombreux philanthropes entretiennent l'entreprise grâce à leur argent. Plus de soixante mille visiteurs s'y rendent chaque année, car les festivals musicaux, au milieu de toutes ces fleurs, sont d'une haute qualité.

Nul doute que le père Marquette, s'il revenait sur la terre approuverait que sa statue soit placée au milieu de tant de beauté, de grand air et d'eau vive, plutôt que dans la salle d'attente enfumée d'une gare de chemin de fer!

Aux fêtes du Père Marquette

M. F. Charpentier représen-tant le Canada à Laon, en France, 1930

Laon, 19. (A.F.P.) — D'importantes cérémonies ont marqué hier à Laon le 275^e anniversaire du Père Marquette, découvreur du Mississipi, qui a eu lieu à la cathédrale; il m'a

Hier matin sur la place du parvis, face à la cathédrale, les représentants du préfet et du général commandant la deuxième région ainsi que des délégués des associations de combattants et de mutilés ont accueilli Mgr Vachon, archevêque d'Ottawa, M. Callen, commandeur de l'American Legion, le représentant du ministre de la marine, plusieurs membres de l'ambassade des Etats-Unis, les délégués de l'American Legion, ainsi que M. Fulgence Charpentier, attaché de presse auprès de l'ambassade du Canada à Paris.

Parmi les personnalités présentes, on notait encore Mme Devaux, vice-président du conseil de la République, MM. Clavier, Beauvais et Terlynck, conseillers de la République ainsi que plusieurs officiers supérieurs et hauts fonctionnaires. La grand-messe a été célébrée ensuite à la cathédrale sous la présidence de Mgr Drouillard, évêque de Soissons.

A l'issue de la cérémonie, les personnalités se sont rendues à la préfecture où un vin d'honneur leur a été servi. Puis le cortège officiel a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument du Père Marquette, dont l'œuvre a été évoquée par le conseiller de la République, M. Terlynck.

Dans l'après-midi, M. Jean Raepoël, de la mission Marquette, de retour d'Amérique, a fait une conférence très documentée en présence d'une nombreuse assistance.

M. Fulgence Charpentier

Voici le texte du discours prononcé à Laon par M. F. Charpentier, attaché de presse auprès de l'ambassade du Canada à Paris, à l'occasion de la commémoration du 275^e anniversaire de la mort du Père Marquette:

"L'ambassadeur du Canada, le général Vanier, m'a prié de vous apporter le témoignage de sa haute appréciation pour votre heureuse pensée d'unir le nom de notre pays à celui de la France et des Etats-Unis, et de vous exprimer en même temps ses regrets de ne pouvoir être des vôtres en cette ville de Laon, dont il a conservé le meilleur souvenir.

En invitant le Canada à célébrer à Laon la mémoire de l'un de ses glorieux fils, vous avez fait un geste qui dépasse celui de l'amitié, c'est celui de la parenté. Nous n'oublions pas que nous devons notre naissance à la France. Nous lui devons notre langue et notre foi. Nous partageons même avec elle tout un passé que nous revivons en cette minute en communion de sentiments et d'inspirations, sur les lieux mêmes où naissait un des découvreurs du Mississipi, le Père Jacques Marquette.

Il ne faut pas s'étonner si, à deux reprises, depuis un demi-siècle, les Canadiens et les Américains sont accourus sur le sol de France défendre vos libertés menacées. Nous payons ainsi une dette contractée envers votre pays qui nous avait apporté, en terre d'Amérique, la foi et la civilisation.

"Le Canada, comme les Etats-Unis, a poursuivi M. Charpentier, fourmille de noms français laissés comme des feux lumineux sur la route suivie par les découvreurs, les missionnaires ou les coureurs des bois d'origine française. Une grande partie du Canada leur doit l'existence. Douze Etats américains ont été fondés par eux, je veux les citer: la Louisiane, l'Indiana, le Mississipi, l'Illinois, l'Alabama, le Missouri, l'Arkansas, le Michigan, l'Iowa, le Wisconsin, le Texas et l'Idaho. Il me souvient qu'à Detroit, quatre statues entourent l'hôtel de ville: ce sont quatre statues de Français, celle de Cavalier de La Salle, celle de Cadillac, celle du Père Gabriel Richard, premier député de Detroit, après la déclaration d'indépendance, et celle du Père Marquette.

Compagnons du P. Marquette

Sans vouloir diminuer la renommée du Père Marquette, mais bien pour marquer l'union et l'esprit d'équipe qui animaient ces pionniers de la civilisation, soulignons le fait qu'il n'était pas seul dans cette entreprise, ce chevalier de la découverte. Il est juste de rappeler que l'exploration du Mississipi est due en premier lieu à l'intendant Talon qui désigna Louis Joliet, né à Québec, comme chef de l'expédition. Le Père Marquette rejoignit la valeureuse troupe à la tête des Grands Lacs, pour s'enfoncer ensuite en territoire inconnu. C'est au retour de cette expédition qu'il devait rencontrer la mort, le 19 mai 1675. Il y aura 275 ans demain. Le fils de Laon devait laisser un souvenir immortel comme la leçon qu'il a donnée.

Pendant la cérémonie religieuse, semble revoir la figure intelligente du Père Marquette et entendre sa magnifique réponse aux Miami, qui lui demandaient de la poudre: "Je suis venu vous parler de prière. De la poudre, je n'en ai point, je veux faire régner la paix sur cette terre".

"Nous émettrons un vœu en terminant, a dit M. Charpentier, et c'est que de telles manifestations souvent se renouvellent. Les occasions, il est vrai, ne s'offrent pas tous les jours. Une répétition trop fréquente d'ailleurs risquerait de faire perdre à ces fêtes leur pleine signification. Il nous est venu à l'idée, et je vous la livre pour ce qu'elle vaut, qu'en 1935, il semblerait opportun de célébrer, par un important voyage au Canada, le centenaire de la reprise des relations

diplomatiques et culturelles entre notre pays et la France.

"La Capricieuse"

"Vous vous souvenez qu'en 1853, pour la première fois depuis la cession du Canada à l'Angleterre, une corvette française, "La Capricieuse", entra dans le port de Québec sous le commandement de M. de Bellaïche. Ce fut dans notre pays une émouvante traînée d'enthousiasme dont le souvenir est resté dans le cœur des Canadiens. N'importerait-il pas que vous, M. le préfet, vous, M. le sénateur, qui avez le culte du souvenir, avec l'aide de toutes les sociétés d'amitié franco-canadienne, des corps constitués, des académies

et du gouvernement, puissiez inscrire dès maintenant cet article au programme de vos projets réalisables? Vous pouvez être sûrs que le Canada vous accueillerait avec toute la joie d'autrefois, avec toute l'affection que nous avons consacrée pour une mère chérie et jamais oubliée.



Un historien, conseiller du président Johnson, à Montréal

Le R. P. Joseph-P. Donnelly, conseiller en matière d'histoire auprès du Comité récemment formé par le président Johnson, à Washington, en vue de rendre hommage au Père Jacques Marquette, découvreur du Mississippi, a été reçu hier par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, à son bureau de l'hôtel de ville. M. Armour Landry, qui a suggéré la rencontre, a écrit: "Le R.P. Donnelly, un fervent de l'histoire de Montréal liée à l'exploration et à la colonisation de la région des Grands-Lacs et de la Vallée du Mississippi".



VISITEUR DE MARQUE — Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a officiellement accueilli, hier, dans le salon de la mairie, à l'hôtel de ville de la métropole, le R. P. Joseph P. Donnelly, s.j., conseiller en matières d'histoire auprès du Comité récemment formé par les Etats-Unis en vue de rendre hommage au Père Jacques Marquette, découvreur du Mississippi, dont une grande partie des "relations" est à Montréal.

Les USA vont célébrer Marquette, le découvreur de la Louisiane

par André Luchoire

"La vallée du Mississippi est au coeur de l'histoire des Etats-Unis, — et Montréal est au coeur de l'histoire du Mississippi" a déclaré dans sa brève allocution le R.P. Joseph-P. Donnelly, s.j., conseiller en matière d'histoire auprès du Comité récemment constitué à la demande du président Lyndon B. Johnson pour la préparation de l'hommage américain au Père Marquette, découvreur du Mississippi.

Le père jésuite qui est professeur d'histoire à l'université Marquette de Milwaukee, parlait à un groupe de personnalités montréalaises réunies sur l'initiative conjointe du maire Drapeau et de M. Armour Landry, dans le presbytère de Notre-Dame (le mauvais temps n'ayant pas permis de réaliser cette rencontre, comme prévu, dans les jardins historiques du Vieux Séminaire St-Sulpice).

Le maire Drapeau s'était fait représenter par M. Paul-Emile Robert à cette rencontre à laquelle assistaient entre autres, M. King, conservateur du Château de Ramezay, M. Henri Gérin-Lajoie, directeur du service des Archives de la ville de Montréal, le R.P. Legrelle, s.j., historien français de la Nouvelle-France, de passage à Montréal.

Le R.P. Donnelly a précisé que le président Johnson avait récemment chargé un comité d'étudier les emplacements que le P. Marquette avait visités au cours de son historique descente de la vallée du Mississippi, qu'il effectua avec Louis Joliet, et la création de parcs publics avec une statue, dans chaque localité où les explorateurs étaient passés.

Il a également souligné que l'histoire des Etats-Unis avait été profondément influencée par l'apport des habitants français de la Louisiane, descendants des premiers colons français venus s'installer dans la vallée du Mississippi sur les traces des deux hardis pionniers.

De son côté, après une allocution de bienvenue de M. Paul-Emile Robert, M. Armour Landry a souligné l'importance historique du jardin des Messieurs de St-Sulpice, oeuvre, (parmi tant d'autres monuments anciens de Montréal) du génial M. Dollier de Casson.

Il a également mentionné que le R.P. Donnelly, vient de publier en collaboration un ouvrage intitulé "The French in the Mississippi", où Montréal apparaît au premier plan, et

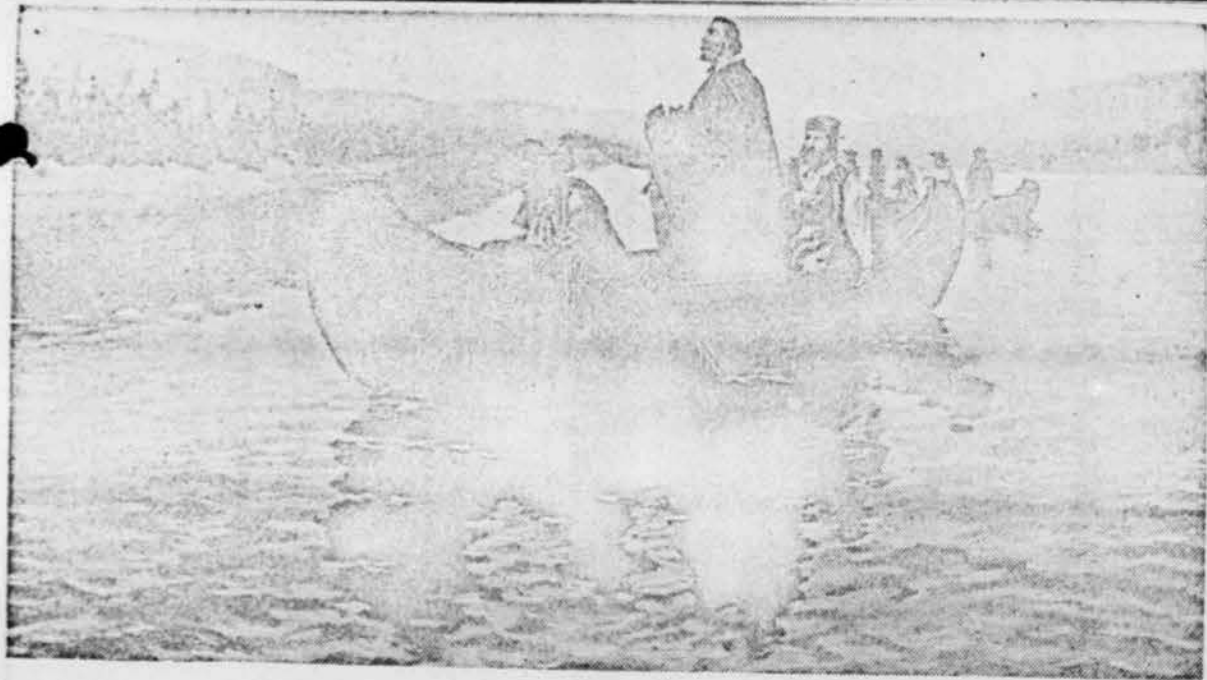
qu'il prépare une vie du Père Marquette.

Mai-juin-
juillet 1673

On sait que c'est le 17 mai 1673 que le Père Marquette — un missionnaire jésuite né en France, à Laon, arrivé au pays en 1666 — s'embarqua avec Louis Joliet — un Québécois de naissance — et cinq hommes sur deux embarcations, sur le lac Huron, du poste de Michillimackinac, pour aller tenter de découvrir le Mississippi — le fabuleux fleuve dont l'impétuosité légendaire effrayait tous les Indiens.

Le 10 juin il pénétrait dans

ce qui est maintenant l'Etat du Wisconsin, et le 17, une semaine après, débouchait par le "Ouisconsin" dans le majestueux Mississippi — le "Grand Fleuve" des Indiens de langue algonquienne — qu'il descendait jusqu'au 33ème parallèle, c'est-à-dire jusqu'au confluent de l'Arkansas: c'était le 17 juillet — et la chaleur, la proximité des Espagnols, et aussi la fatigue, en firent le terme ultime de cette randonnée historique qui, avec le voyage de retour, comportait une distance totale de près de 3,000 milles. Le Mississippi avait été découvert.



Louis Jolliet et le père Marquette découvrent le Mississippi. Toile de J.-N. Marchand.

17 juin 1673

Jolliet et Marquette entrent dans le Meschacébé

Les premiers Européens qui atteignirent le continent nord-américain en ignoraient l'existence : ils recherchaient une route conduisant à l'Orient. Lorsqu'ils constatèrent leur méprise, ils voulurent franchir cet obstacle, ce qui amena l'exploration du Saint-Laurent et des grandes nappes d'eau qui constituent sa source. Jean Nicolet part même de Québec avec un costume de mandarin chinois dans son canot parce que pense-t-il, des Mongols ont été aperçus sur les bords d'une mer située vers l'ouest. Ce sont des Pieds-Noirs des Prairies qui fréquentaient les Grands-Lacs.

Mais les explorateurs et les missionnaires surent bientôt par les sauvages qu'il existait d'immenses territoires au-delà et au sud de ces mers intérieures, qu'ils étaient arrosés par un fleuve plus large peut-être que le Saint-Laurent. On voulut savoir où se jetait ce cours d'eau. Certains estimaient que son embouchure devait être quelque part dans le golfe du Mexique; d'autres dont le père Allouez, croyaient la trouver le long de la côte de la Virginie; pour sa part, le père Marquette jugeait qu'elle était "dans la Californie". Comment ce fleuve s'appelait-il? Le père Allouez écrivait en 1667 au sujet d'une tribu qu'elle habitait "au couchant d'ici vers la grande ri-

vière nommée Messipi"; en 1670, il parle de la "grande rivière nommée Messi-Sipi". A la suite de Jean Nicolet, qui s'était passablement approché du Mississippi vers 1639, d'autres voyageurs et trafiquants de pelleteries reconnurent l'Ohio et le descendirent même sur une certaine distance. Mais aucun Français n'avait encore vu le grand fleuve en 1673. Louis Jolliet, né à Québec en 1645, avait assisté en 1672 à la prise de possession des territoires de l'ouest par le sieur de Saint-Lusson.

"L'intendant Talon et M. de Frontenac, lit-on dans la 'Relation des Jésuites' de 1672-74, jugèrent qu'il était important de s'appliquer à la découverte du Midi et de savoir dans quelle mer s'allait décharger la Grande Rivière. Pour ce dessein il ne purent faire choix de personne qui eût de plus belles qualités que du sieur Jolliet, qui a beaucoup fréquenté de ce côté-là... Etant arrivé aux Outaouais, il se joignit avec le père Marquette qui attendait pour cela... Ils se mirent donc en chemin avec cinq autres Français pour entrer dans des pays où jamais Européen n'avait mis les pieds."

Jacques Marquette, né à Laon en 1637 et entré chez les Jésuites à Nancy en 1654, est envoyé au Canada en 1666. Trois ans plus tard, il est chargé d'une mission située à

l'extrémité occidentale du lac Supérieur. Il se familiarise ainsi avec plusieurs dialectes indigènes et recueille beaucoup de renseignements auprès des Illinois. Le père Marquette sera donc un excellent compagnon pour Jolliet. Le 8 décembre 1672, ils se rencontrent à Michillimakinak. Au printemps, le 17 mai, ils partent avec cinq hommes. Trois semaines plus tard, ils remontent la rivière des Renards. Deux Miamis offrent de les guider jusqu'à la rivière Wisconsin, qui se jette dans le Mississippi. C'est ainsi que, le 17 juin trente-quatre jours après leur départ de Michillimakinak, Jolliet et Marquette débouchent dans le grand "Meschacébé", le "Père des Eaux".

Certains ont écrit que ces Français, dont le chef était né à Québec, furent les premiers Européens à voir le Mississippi. Dans ce secteur peut-être, mais n'oublions pas que les Espagnols l'avaient aperçu dès le XVI^e siècle. Fernand de Soto, qui mourut sur ses rives en 1542, l'avait exploré depuis son embouchure jusqu'au confluent du Missouri.

"Le sieur Jolliet, que M. Talon m'a conseillé d'envoyer à la découverte de la mer du Sud, écrivait le gouverneur de Frontenac en novembre 1674, en est de retour et a découvert des pays admirables et une navigation aisée par les belles rivières qu'il a trouvées; du lac Ontario on pourrait aller en barque dans le golfe du Mexique, n'y ayant qu'une décharge à faire entre le lac Ontario et le lac Erié." C'est uniquement en 1698 que Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville, parviendra à découvrir l'embouchure du Mississippi, par mer, dans le golfe du Mexique.

Cf. Rochemontex, Camille de, "Les Jésuites et la Nouvelle-France", Paris, 1876, vol. III, pp. 1-20.